

TABLE DES MATIÈRES

Arrêté-e-s du 19 novembre 2004 : arrêt des procédures	3
THE GAZETTE: Opinion: Police finally get slap on wrist for mass-arrest policy: Montreal cops' treatment of protesters is scorned by Municipal Court judge, by Henry Aubin - Tuesday, June 05, 2007.....	3
LE DEVOIR : Le SPVM ne fait plus d'arrestations massives - Édition du vendredi 01 juin 2007.....	3
MÉTRO : Arrestations : Le SPVM blâmé - Vendredi 1er juin 2007.....	4
RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Attroupement illégal : Le SPVM blâmé - Mise à jour le jeudi 31 mai 2007 à 15 h 39.....	4
LCN : Arrestations abusives : Le SPVM sévèrement blâmé - Mise à jour: Jeudi 31 mai 2007, à 08:22.....	4
LE DEVOIR : Manifestation contre le gouvernement Charest - La cour libère 193 étudiants et blâme la police - Édition du jeudi 31 mai 2007.....	5
LA PRESSE : 1ère page : 193 manifestants arrêtés en 2004 sont libérés d'accusations d'attroupement illégal - Le SPVM sévèrement blâmé- Le jeudi 31 mai 2007.....	5
Droits de scolarité : Budget 07-08 du Québec.....	6
LE DEVOIR : Opinion : Pour «Zoé, Louis et William», un budget à rejeter, par Jean-Patrick Brady, Président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) - Édition du jeudi 31 mai 2007.....	6
LE DEVOIR : Les étudiants demandent à l'opposition de voter contre le budget - Édition du mercredi 30 mai 2007.....	7
LA PRESSE : Faites tomber le gouvernement, disent les étudiants - Le mercredi 30 mai 2007.....	7
JOURNAL DE MONTRÉAL : Ça sent déjà la grève - Mercredi 30 mai 2007.....	8
JOURNAL DE MONTRÉAL : Brève : Les étudiants contre le budget - Mercredi 30 mai 2007.....	8
24 HEURES : Les étudiants veulent la chute du gouvernement - Mercredi 30 mai 2007.....	8
MÉTRO : Etudiants et syndicats déçus : Aucune pitié si le budget ne change pas - Mercredi 30 mai 2007.....	9
JOURNAL DE MONTRÉAL : Les étudiants partent en guerre : Ils planchent sur différents moyens pour faire connaître leur mécontentement - Mercredi 30 mai 2007.....	9
RADIO-CANADA / QUÉBEC : LE BUDGET DE LA CRISE : La crise politique : Vote de confiance : Étudiants et syndicats contre les libéraux - Mise à jour le mardi 29 mai 2007 à 18 h 04.....	10
CNW : FECQ-FEUQ : Un débat plus large est nécessaire en éducation : Etudiants et travailleurs exigent un moratoire sur la hausse des frais de scolarité ainsi que le retrait des baisses d'impôts du budget libéral - Mardi 29 mai, à 12h10.....	10
RADIO-CANADA / BUDGET QUÉBEC 2007-2008 : Budget du Québec : Un gouvernement en sursis - Mise à jour le vendredi 25 mai 2007 à 6 h 59.....	11
LE DEVOIR : 1ère page : L'opposition rejette le budget : Jérôme-Forget a tenté de forcer le jeu, mais le PQ et l'ADQ pourraient faire tomber le gouvernement - Édition du vendredi 25 mai 2007.....	11
LE DEVOIR : En éducation, l'argent sera consacré au béton - Édition du vendredi 25 mai 2007.....	13
LA PRESSE : Le PQ défie Jean Charest - Le vendredi 25 mai 2007.....	14
LA PRESSE : Les droits de scolarité dégelés - Le vendredi 25 mai 2007.....	15
LA PRESSE : Rien de nouveau en éducation - Le vendredi 25 mai 2007.....	16
MÉTRO : En colère - Vendredi 25 mai 2007.....	17
24 HEURES : Étudiants en colère - Vendredi 25 mai 2007.....	17
RADIO-CANADA / BUDGET 2007-2008 : Les faits saillants : Éducation.....	17
CNW : FECQ-FEUQ : Budget 2007: Le PLQ ne remplit pas ses promesses: les étudiants seront les seuls à réinvestir dans l'éducation postsecondaire - Jeudi 24 mai 2007, à 17h05.....	17
LA TRIBUNE : Bishop's University : Agrandissement : 1000 étudiants de plus à Bishop's - Le jeudi 24 mai 2007.....	18
LE DEVOIR : Frais de scolarité: les étudiants reviennent à la charge - Édition du mercredi 23 mai 2007.....	19
Droits de scolarité : changement au PQ ?.....	19
THE GAZETTE : PQ's Marois finally confronting tuition reality, by PEGGY CURRAN, The Gazette - Thursday, May 24, 2007.....	19
LE DEVOIR : Droits de scolarité - Pauline Marois inquiète les étudiants - Édition du mercredi 16 mai 2007.....	20
LA PRESSE : Le PQ ne ferme pas la porte au dégel - Le mercredi 16 mai 2007.....	20
MÉTRO : Le PQ et le dégel - Mercredi 16 mai 2007.....	21
LA PRESSE : Marois en faveur du dégel - Le mardi 15 mai 2007.....	21
RADIO-CANADA / POLITIQUE : Frais de scolarité : Le PQ ouvre la porte au dégel - Mise à jour le mardi 15 mai 2007 à 18 h 07.....	21
ASSÉ : Grève générale illimitée annoncée	22
LE DEVOIR : En bref - L'ASSE prépare une grève générale illimitée - Édition du mardi 08 mai 2007.....	22
LA PRESSE : En bref : Grève étudiante à l'horizon - Mardi 08 mai 2007.....	22
LE SOLEIL : Grève étudiante annoncée pour octobre - Mardi 08 mai 2007.....	22
MÉTRO : La parole à l'ASSÉ - Mardi 08 mai 2007.....	22
24 HEURES : Droits de scolarité : les étudiants se préparent - Mardi 08 mai 2006.....	22
CYBERPRESSE : Frais de scolarité: l'ASSE déclenchera une grève générale illimitée - Le lundi 07 mai 2007.....	22
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Droits de scolarité : L'ASSE fourbit ses armes - Mise à jour le lundi 7 mai 2007 à 14 h 45..	23
ASSÉ : Communiqué : L'ASSÉ vers la grève générale illimitée - Lundi, 7 mai 2007.....	23

Cégeps : refinancement?.....23

[LA PRESSE : Les cégépiens ne sont pas pressés : moins de la moitié des élèves terminent dans les délais prévus - Le mercredi 09 mai 2007..... 23](#)

[24 HEURES : Brève : Le financement des cégeps avant la baisse d'impôts - Mercredi 09 mai 2007.....24](#)

[CYBERPRESSE : Coalition-cégeps réclame le financement des cégeps avant les baisses d'impôts - Le mardi 08 mai 2007 24](#)

[CNW : COALITION-CÉGEPS : Journée nationale de la Coalition-cégeps à l'occasion de la rentrée parlementaire - Financer le réseau avant les baisses d'impôt - La Coalition-cégeps réclame 40 % du réinvestissement en enseignement supérieur - Mardi 08 mai 2007, à 11h16..... 24](#)

Arrêté-e-s du 19 novembre 2004 : arrêt des procédures ...

Jugement du juge Minc

THE GAZETTE: Opinion: Police finally get slap on wrist for mass-arrest policy: Montreal cops' treatment of protesters is scorned by Municipal Court judge, by Henry Aubin - Tuesday, June 05, 2007

Montreal has long enjoyed a reputation as a laid-back, laissez-faire city. But that's not so if you're a political demonstrator. So far as anti-establishment protests go, this is Uptight City.

In each of eight different demonstrations since 1999, police have arrested between 70 and 371 people. Although damage to property occurred each time, those nabbed were often not among the few troublemakers. You could be arrested for little more than milling around with your hands in your pockets.

That's why in an extraordinary but little-publicized report in 2005, the United Nations Human Rights Committee singled out Montreal for rebuke for "large-scale arrests at demonstrations." The local politician in charge of overseeing police at the time, Peter Yeomans, responded by saying, "I personally don't have any problem with it (the mass-arrest policy) at all."

A judge last week saw things differently.

The case goes back to Nov. 15, 2004. Two different protests converged on the convention centre where the Quebec Liberal Party was meeting. One group was resisting the possibility of hikes in university tuitions, the other was opposing capitalism.

Neither group had permission for a march, and Municipal Court Judge Morton Minc's decision calls attention to their unruliness. The demonstrators snarled traffic. Some wore ski masks or covered their faces with scarves, "creating an atmosphere of insecurity." Some slapped stickers on cars. One youth climbed onto a TV truck and spray-painted it with graffiti.

Minc does not attempt to say what portion of the crowd was acting up. Nor does he fault police for encircling the crowd and making arrests without first asking it to disperse. Indeed, the judge goes so far as to approve of the arrests: They were for breaking a municipal bylaw that bars being present at a demonstration that threatens public order. The offence, comparable to a traffic ticket, carries a fine of \$138, court costs included.

Nonetheless, the judge acquitted all 193 people.

He did so because of the way police treated them. Handcuffed, they sat on the ground for two hours that evening. They could make no telephone calls, nor could they eat or drink water or use the toilet. With their hands bound behind their backs, they could not produce identification, so police often opened their coats to find it, then failed to close up their clothing. The temperature was about 4 C.

Such "disproportionate" and "abusive" treatment, Minc said, violated the demonstrators' right under the Canadian Charter of Rights and Freedoms to "liberty and security."

Although the court limits its condemnation of police conduct to this one case, the critique would also seem to apply to all or most of the other mass arrests of demonstrators in recent years.

Indeed, some of these cases give protesters far bigger headaches. These cases can involve Criminal Code accusations, as distinct from city-by-law violations that don't saddle you with a criminal record.

The case with the whopping 371 arrests, for example, involves a March 2002 protest against police brutality. A defence lawyer, Denis Poitras, says that about 100 people have been acquitted on grounds of an unreasonable delay in going to trial, but the crown is appealing the acquittals of about 50 others. The case is to go to the Quebec Court of Appeal this winter. For at least six years, then, some protesters will have had this case around their necks. I didn't ask Poitras what it's costing them financially.

The point is not that all demonstrators are lovely, innocent people. The point is, rather, that mass arrests cannot help but sweep up many people who are indeed peaceable.

Since the 2004 case at the convention centre, Montreal has had no mass arrests. There are two ways to interpret this. One is that with a new police chief, Yvan Delorme, there's a new, more tolerant policy. The other possible explanation is that the long string of abusive arrests has had the desired effect of intimidating the public.

Until the crown reveals whether or not it will appeal the Minc ruling, we won't know if this oppressive era is over.

LE DEVOIR : Le SPVM ne fait plus d'arrestations massives - Édition du vendredi 01 juin 2007

Brian Myles

À force de se tirer dans le pied avec les arrestations de masse, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a fini par limiter le recours à cette technique controversée au cours des dernières années.

En 2005 et en 2006, la police n'a procédé à aucune arrestation de masse lors des manifestations tenues sur son territoire. Il faut remonter à novembre 2004, lors du congrès du Parti libéral du Québec, pour retrouver la trace

de la dernière arrestation de groupe. Et le résultat fut un terrible fiasco, comme en atteste le jugement rendu mercredi par la Cour municipale.

Le juge Morton S. Minc a ordonné l'arrêt des procédures contre 193 personnes longuement détenues, menottées, fouillées, photographiées et relâchées à des kilomètres de chez elles. Selon le juge, les mesures prises par les policiers revêtaient «un caractère abusif et vexatoire» et



étaient disproportionnées par rapport à l'objectif recherché.

L'avocat des manifestants, Pierre-Louis Fortin-Legris, estime que les agents «sont allés trop loin dans l'exercice de leur pouvoir» afin de dissuader ses clients de prendre part à d'autres exercices de contestation dans l'avenir.

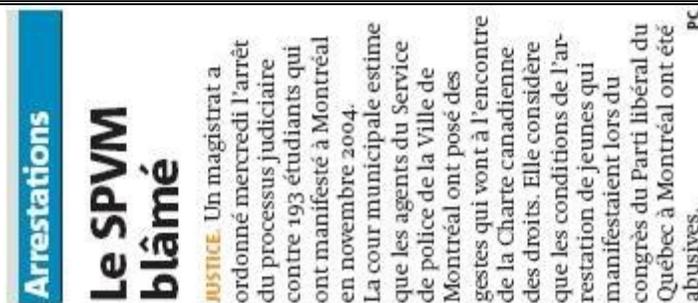
Cet incident a été mentionné dans un rapport accablant du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme -- rien de moins. En 2005, le Haut-Commissariat s'était dit inquiet des arrestations massives effectuées par les policiers de Montréal. Au total, quelque 2000 manifestants ont été arrêtés par le SPVM entre 1999 et 2005, plus que dans toute autre ville du pays, déplorait l'instance de l'ONU. La plupart des poursuites ont été abandonnées, à moins que les accusés n'aient bénéficié d'un arrêt des procédures ou d'un acquittement.

Et pourtant, le SPVM étudie toujours la décision du juge Minc afin de déterminer s'il n'y a pas matière à une requête en appel, bien que la décision finale revienne à la Couronne.

Sur le terrain, la police a changé son fusil d'épaule en ce qui concerne les arrestations de masse. «Les pratiques ont évolué au cours des dernières années. Les arrestations de masse, c'est une de nos méthodes de travail, mais ce n'est plus celle qui est privilégiée. On s'est ajustés aux moyens plus raffinés utilisés par les manifestants, et on procède à des arrestations sélectives», explique l'inspecteur-chef Jean Baraby, responsable de la planification opérationnelle au SPVM.

Échaudés par la perspective d'une arrestation en bloc, les habitués des manifestations ont pris l'habitude de se scinder en plusieurs petits groupes lorsqu'ils défilent dans les rues de Montréal. Ils espèrent arriver ainsi à déborder le cordon policier et à poursuivre leur parcours sans être appréhendés. C'est pourquoi les policiers s'en remettent davantage à la technique des arrestations sélectives. Ils arrivent ainsi à cibler le noyau dur de manifestants pour qui l'exercice de la revendication politique rime avec vandalisme.

MÉTRO : Arrestations : Le SPVM blâmé – Vendredi 1er juin 2007



RADIO-CANADA / MONTRÉAL : Attroupement illégal : Le SPVM blâmé - Mise à jour le jeudi 31 mai 2007 à 15 h 39

La Cour municipale de Montréal blâme les policiers de Montréal pour leur intervention lors d'une manifestation qui s'est soldée par l'arrestation de 193 étudiants en novembre 2004. Les manifestants avaient profité d'un congrès du Parti libéral pour dénoncer le dégel des frais de scolarité.

Le juge Morton Minc reproche aux policiers d'avoir arrêté les contestataires et de les avoir laissés assis par terre pendant deux heures par temps froid sans appeler leurs parents ou un avocat. Les inculpés ont également tous été fouillés et photographiés. Il s'agit d'une violation grave de la Charte canadienne des droits, selon le juge Minc.

Dans ces circonstances, le magistrat a ordonné l'arrêt des procédures contre les manifestants. Ils étaient accusés d'attroupement illégal.

Un professeur de sciences politiques, appréhendé avec des étudiants lors de la manifestation, songe à intenter un recours collectif contre le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). De son côté, le SPVM envisage de contester la décision du juge Minc, mais il attend d'avoir étudié le jugement en profondeur, avec ses avocats, avant de commenter et de prendre une décision.

Les étudiants avaient apposé des autocollants sur des voitures, dessiné des graffitis et abîmé une limousine. Le juge Morton Minc convient qu'ils méritaient des constats d'infraction, mais non d'être arrêtés comme ils l'ont été.

LCN : Arrestations abusives : Le SPVM sévèrement blâmé - Mise à jour: Jeudi 31 mai 2007, à 08:22

Un magistrat de la Cour municipale de Montréal a rendu un jugement extrêmement sévère à l'endroit des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Détention démesurée, procédures abusive et atteinte à la dignité: c'est l'essentiel des reproches adressés au SPVM

pour leur intervention lors d'une manifestation en novembre 2004.

Le juge a donc ordonné l'arrêt des procédures judiciaires contre les manifestants.

Profitant de la tenue du congrès du Parti libéral du Québec, 500 personnes avaient défilé dans les rues du centre-ville pour protester contre la hausse des frais de scolarité. La situation s'était toutefois envenimée et 193 personnes avaient été arrêtées et accusées d'attroupement illégal.

Selon le juge Mortin Minc, les policiers auraient simplement dû remettre des constats d'infraction aux contrevenants, sans procéder à des arrestations.

LE DEVOIR : Manifestation contre le gouvernement Charest - La cour libère 193 étudiants et blâme la police - Édition du jeudi 31 mai 2007

Brian Myles

La Cour municipale a décrété l'arrêt des procédures hier contre 193 personnes arrêtées en bloc, en novembre 2004, lors des manifestations tenues en marge du congrès du Parti libéral du Québec (PLQ). Un revirement imputable à l'action de la police de Montréal, qui est blâmée pour ses pratiques de détention abusive.

Les manifestants liés à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) et à la Convergence des luttes anti-capitalistes (CLAC) avaient été appréhendés vers 19h40, le 19 novembre 2004, après avoir nargué les policiers dans les rues du centre-ville pendant quelques heures. Ils sont tombés dans une souricière et ont été détenus sur place pendant plus de deux heures. La nuit venait de tomber et la température avait chuté.

Procédure inhabituelle

Malgré tout, les manifestants ont été forcés de s'asseoir par terre et de rester immobiles, entassés les uns sur les autres. Ils sont restés sans eau, sans nourriture et n'ont pu aller aux toilettes. Qui plus est, ils ont été menottés, et les policiers ont fouillé leurs vêtements et leurs sacs. Pour finir, les agents ont photographié chacun des accusés, une procédure «longue et plutôt inhabituelle en matière de rédaction de constat», estime le juge de la Cour municipale Morton S. Minc.

Lorsque les accusés ont été relâchés, ils ont été conduits par autobus jusqu'à des stations de métro excentrées, toujours situées aux antipodes de leurs domiciles respectifs ou des lieux où ils projetaient de se rendre pour le reste de la soirée. À titre d'exemple, Jean-Sébastien Ritchie, un résident de Laval, a été conduit au métro Angrignon, dans l'ouest de Montréal. Le juge Minc estime que ces promenades aussi forcées qu'inopportunes en autobus constituent de facto un prolongement de la détention.

Sans porter de jugement de valeur sur les méthodes de travail du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), M. Minc conclut qu'il s'agit là d'un cas de détention abusive, «démessurée et disproportionnée» par rapport à l'objectif recherché. «Les conditions de cette détention ont porté atteinte à la dignité humaine sous certains aspects particulièrement dégradants (assis par terre, sans eau et sans toilettes)», écrit le juge. «Les mesures prises à l'égard des contrevenants pendant cette détention avaient un caractère abusif et vexatoire», ajoute-t-il dans cette décision.

Avant de casser les accusations, le juge a reconnu qu'elles étaient fondées, c'est-à-dire que les 193 manifestants ont bel et bien participé à un attroupement illégal. Aussi bien dire qu'ils ont été sauvés d'une condamnation grâce à l'intervention bâclée des policiers.

LA PRESSE : 1ère page : 193 manifestants arrêtés en 2004 sont libérés d'accusations d'attroupement illégal - Le SPVM sévèrement blâmé- Le jeudi 31 mai 2007

Ariane Lacoursière

Détention démesurée, mesures abusives, atteinte à la dignité humaine. Quand ils ont arrêté 193 manifestants à l'automne 2004, les agents du Service policier de la Ville de Montréal ont fait des gestes qui vont à l'encontre de la Charte canadienne des droits, estime le juge Morton S. Minc, de la cour municipale de Montréal. Dans son jugement rendu hier, le magistrat ordonne donc l'arrêt du processus judiciaire contre les manifestants, accusés d'attroupement illégal.

Les événements remontent au 15 novembre 2004. Ce jour-là, plus de 500 personnes ont profité de la tenue du congrès du Parti libéral du Québec à Montréal pour protester contre la hausse des droits de scolarité. De 15h à 19h, ils ont défilé dans les rues du centre-ville. Mais la situation a quelque peu dégénéré. Certains manifestants portant des cagoules noires ont égratigné une limousine. Ils ont mis des autocollants sur des voitures et fait des graffitis. «Les policiers étaient sans aucun doute justifiés de remettre des constats d'infraction aux manifestants», écrit le juge Minc.

Mais même si les manifestants ont commis des actes répréhensibles, le magistrat refuse de les accuser et ordonne un arrêt du processus judiciaire. Il considère que les conditions de l'arrestation ont été abusives. Vers 19h30, les policiers du SPVM ont encerclé 193 personnes et les ont détenues pendant plus de deux heures. «Alors que la nuit était tombée et que la température avait chuté, on les a forcés à s'asseoir par terre, à rester immobiles, compressés. Ils sont restés ainsi sans eau ni nourriture et surtout sans accès à des toilettes», peut-on lire dans le jugement. Personne n'a été autorisé à appeler un avocat, et les mineurs n'ont pas pu contacter leurs parents.

Le juge Minc note aussi que les personnes arrêtées ont toutes été menottées, fouillées et photographiées, «une procédure longue et plutôt inhabituelle en matière de rédaction de constat». Le magistrat s'interroge finalement sur le fait que les manifestants ont dû monter dans des autobus pour être éparpillés au quatre coins de la ville.

Selon le juge, les procédures utilisées par les policiers constituent une «violation particulièrement grave» de la Charte canadienne des droits. «La durée de détention a été démesurée», «les conditions de détention ont porté

atteinte à la dignité humaine», et les mesures prises par les policiers «avaient un caractère abusif et vexatoire».

Un professeur de sciences politiques à l'UQAM, Francis Dupuy-Déry, fait partie des manifestants arrêtés le 15 novembre 2004. «Je suis content que les abus de procédure des policiers soient enfin mis au jour», dit-il.

M. Dupuy-Déry n'écarte pas l'idée d'intenter un recours collectif contre le SPVM. «On pourrait très bien le faire. Nos droits fondamentaux ont été bafoués. C'était vraiment une procédure humiliante», a-t-il martelé.

Dans sa décision, le juge Minc refuse de remettre en question le travail des agents du SPVM. «La Cour n'a pas à

se prononcer sur la méthode de travail choisie par les dirigeants du service de police pour remettre les constats», écrit-il.

L'avocat Pierre-Louis Fortin-Legris, qui a défendu plusieurs des manifestants impliqués, pense que le jugement pourra malgré tout inciter le SPVM à revoir ses méthodes d'arrestation. «Le juge refuse de critiquer ouvertement le SPVM, mais le message est tout de même là», affirme-t-il.

Avant de commenter le jugement, le service de police préfère attendre 30 jours, soit le délai dont la Couronne dispose pour interjeter appel, a expliqué hier soir l'agent Laurent Gingras, porte-parole du SPVM.

Droits de scolarité : Budget 07-08 du Québec

Présentation du budget ([PDF](#) / [WebDiffusion](#)) par la Ministre des finances, Monique Jérôme-Forget

LE DEVOIR : Opinion : Pour «Zoé, Louis et William», un budget à rejeter, par Jean-Patrick Brady, Président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) - Édition du jeudi 31 mai 2007

Il fut difficile, pour nous autres étudiants, de saisir cette phrase jeudi dernier car, au moment où elle fut prononcée, les mots «950 millions en baisses d'impôt», «endettement collectif accru», «hausse des frais de scolarité» et «absence de réinvestissement en éducation» occupaient déjà toute la place dans nos esprits.

Comme le discours de l'après-midi n'avait suscité ni espoir ni inspiration, cette phrase finit tout de même par surgir et retentir le soir venu, nous forçant à imaginer, pour nos propres enfants, l'avenir de cette société. Alors que nous rêvions, il y a à peine trois générations, de grands projets collectifs et de développement social, rien ni personne ne semble aujourd'hui disposé à briser les barrières du marasme et du conformisme. Le discours aseptisé du politique et sa digestion par les médias instantanés ne permettent plus ce genre de miracle.

Tellement que les jeunes Québécois se surprennent à aimer entendre un politicien dévoiler son cœur et son âme dans des débats parfois rustiques mais ô combien plus vrais que les vieilles dichotomies de la droite contre la gauche et d'un peuple contre un autre. Ce n'est pourtant pas parce qu'on ne se dispute plus autant au sujet de nos nations qu'on doit cesser de les bâtir. Malheureusement, notre génération ne se lève plus pour aller voter. Elle espère les éclairs de génie mais fuit souvent les grands rendez-vous. Le 27 mars dernier, elle s'est éveillée aussi surprise que les autres, aussi responsable. Prise dans un brouillard qu'elle n'arrive pas à dissiper.

Monique Jérôme-Forget aura eu le mérite de clarifier les termes du débat. Le statut minoritaire de son gouvernement l'aidant, elle a déclenché, avec son budget, une crise politique qui nous fait voir aujourd'hui le véritable spectre de ce qui attend les générations futures.

Derrière le rideau, on nous concocte une hausse des frais de scolarité présentée comme la fin tant attendue du grand dogme de l'éducation postsecondaire. Tout doit bien

augmenter un jour, martèle-t-on, et, pour préserver la qualité du réseau, les riches paieront plus pendant qu'on aidera mieux les plus pauvres.

Mais Zoé, Louis et William sont-ils riches? Rien ne le garantit. Comme un étudiant québécois sur deux, ils devront peut-être financer leurs propres études et assumer la hausse sans profiter vraiment de la contribution des parents. Comme bien des enfants de la classe moyenne, ils se verront peut-être refuser l'accès aux prêts et bourses sans véritablement avoir été riches. S'ils étudient à l'UQAM, ils paieront peut-être encore pour la mauvaise gestion d'hier et d'aujourd'hui. Tout cela, sans même que l'argent neuf nécessaire au développement des cégeps et des universités ait été injecté.

Sur la scène, on se targue de défendre une justice intergénérationnelle qu'on charcute en fait à la hache. Sur fond de moralisme primaire et par peur de la défaite, on critique l'opposition parce qu'elle ose remettre en question des baisses d'impôt pourtant irresponsables. Les étudiants d'aujourd'hui et leurs enfants ne profiteront pas de ce cadeau empoisonné. Dans cinq à dix ans, quand les finances publiques ne pourront plus soutenir le vieillissement de la population et l'explosion des coûts de la santé, ces générations assumeront encore une fois le fardeau de nouvelles hausses d'impôt et de tarifs. Ne nous en voulez pas, demande-t-on chez les ténors libéraux, car charité bien ordonnée commence par soi-même.

Un tel budget ne doit pas être adopté. Si le gouvernement n'effectue pas un revirement complet de sa politique fiscale, ne répond pas aux besoins de l'éducation postsecondaire et ose encore demander aux étudiants de payer, l'ADQ et le PQ seront justifiés, au nom de l'avenir des générations futures, de maintenir leur opposition.

Peu importe les conclusions de cette semaine mouvementée, nous aurons besoin d'un débat plus large au sujet de l'éducation postsecondaire. Alors que leur

développement est crucial pour l'avenir économique du Québec, on ne peut pas laisser les cégeps et les universités vivre une crise financière que le désengagement public ne fera qu'aggraver et qu'aucun dégel ne pourra régler.

Nous proposons donc aux trois partis représentés à l'Assemblée nationale de créer une commission itinérante visitant toutes les régions du Québec à l'automne et chargée de recommander l'implantation de solutions d'avenir pour notre éducation. Un tel exercice canaliserait la mobilisation des personnes et des volontés politiques de partout en faveur des idées efficaces et porteuses d'espoir.

Si, par peur d'affronter l'électorat ou par manque d'imagination, la classe politique rejette ce projet et impose la hausse des frais de scolarité et le désengagement de l'État en éducation, elle nous forcera à nous lever pour nous battre de nouveau. Le souvenir du printemps étudiant de 2005 est peut-être encore douloureux, mais il a imprimé chez nous le courage de lutter et le sens des responsabilités historiques. Si on persiste vraiment à hypothéquer leur avenir, les étudiants et les jeunes travailleurs sauront lancer au visage de l'injustice toute la fougue et la rage d'une génération.

LE DEVOIR : Les étudiants demandent à l'opposition de voter contre le budget - Édition du mercredi 30 mai 2007

Clairandree Cauchy

Les fédérations étudiantes et les syndicats ont uni leur voix hier pour dire non au dégel des droits de scolarité et réclamer que les baisses d'impôt promises dans le budget Jérôme-Forget soient annulées au profit d'un réinvestissement dans l'enseignement post-secondaire.

«S'il n'y a pas de modification importante au budget, nous demandons fortement aux partis d'opposition de voter contre le budget», a lancé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, accompagné de ses collègues représentant les étudiants des collèges et des facultés d'éducation permanente, ainsi que de représentants syndicaux.

Les étudiants ainsi que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont réclamé la tenue d'une commission parlementaire itinérante sur l'accessibilité et le financement des études post-secondaires, le maintien du gel des droits de scolarité et l'annulation des baisses d'impôt.

Selon la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, le maintien du gel des droits de scolarité relève de l'équité intergénérationnelle. «C'est rendu presque gênant pour les plus vieux de marcher sur la rue et de se faire accuser d'avoir profité de tout», argue Mme Boucher, qui se dit prête à accompagner le gouvernement québécois dans un éventuel pèlerinage à Ottawa pour demander

l'accroissement des transferts pour l'enseignement post-secondaire.

Son collègue de la CSQ a néanmoins des doutes quant à la crédibilité d'une telle démarche, alors que les sommes versées en péréquation vont dans le «panier percé» que constituent les baisses d'impôt. «C'est irresponsable de se priver des revenus fédéraux pour l'éducation et la santé, alors qu'on dit depuis belle lurette que l'argent est à Ottawa et que c'est Québec qui assume les services», fait valoir le président de la CSQ, Réjean Parent.

Il avoue ne pas être impressionné par ce qui a filtré jusqu'à présent des négociations entre le PQ et le gouvernement libéral au sujet du budget, notamment quant à l'ajout de 100 millions supplémentaires pour la santé et l'éducation. «C'est des vétilles, un nouveau mirage. [...] Il faut choisir son trouble: le citoyen ne veut pas des baisses d'impôt ni d'élections», déclare M. Parent, soulignant que les trois réseaux du secteur de l'éducation estiment être aux prises avec un sous-financement total de près d'un milliard par année.

Les étudiants promettent de se mobiliser cet automne contre l'augmentation de 50 \$ des droits de scolarité, la première d'une série de hausses qui devraient les amener à payer 30 % de plus pour leurs cours d'ici cinq ans. Les syndicats promettent déjà de soutenir les organisations étudiantes dans leurs revendications, non seulement dans le discours, mais aussi par un appui logistique et financier.

LA PRESSE : Faites tomber le gouvernement, disent les étudiants - Le mercredi 30 mai 2007

Lia Lévesque, Montréal

Des associations étudiantes et des organisations syndicales demandent à l'opposition de faire tomber le gouvernement Charest, en votant contre son budget, s'il maintient les baisses d'impôt annoncées et le dégel des droits de scolarité.

Les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec, de même que la CSN, la CSQ et la FTQ ont uni leurs voix, mardi, pour décrier ces réductions d'impôt annoncées de 950 millions \$, dans un contexte où les droits de scolarité à l'université seront dégelés et où il n'y a pas eu de réinvestissement important en éducation postsecondaire lors du dernier budget.

«Dans ce cadre-là, s'il n'y a aucune modification importante au budget par rapport à l'avenir de l'éducation postsecondaire au Québec, nous demandons fortement aux partis d'opposition de voter contre le budget, quitte à tomber en élection», a lancé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean-Patrick Brady.

Une élection ou même la seule défaite du budget libéral ne leur serait guère favorable, pourtant, puisque l'Action démocratique du Québec serait alors appelée à présenter son propre budget ou risquerait d'être élue, si l'on se fie au plus récent sondage. Or, l'ADQ n'est pas favorable non plus au gel des droits de scolarité.

Interrogé à ce sujet, M. Brady a simplement répliqué: «à ce moment-là, on avisera».

Mobilisation

Les deux fédérations étudiantes, de même que celle des étudiants à temps partiel, se disent prêtes à se mobiliser de nouveau pour maintenir le gel des droits de scolarité et obtenir davantage d'argent pour l'enseignement postsecondaire.

«Nous n'aurons d'autre choix que de nous mobiliser fortement», a prévenu M. Brady. Des assemblées générales étudiantes seront tenues à ce sujet dès septembre.

Les trois fédérations étudiantes, de même que les deux centrales syndicales, ont revendiqué un moratoire sur le dégel des frais de scolarité, de même que l'institution d'une commission parlementaire itinérante, qui serait chargée de trouver des solutions au problème du financement de l'enseignement postsecondaire.

Le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, affirme que le dégel des droits de scolarité ne rapportera que 45 millions \$, une goutte d'eau dans le

budget de l'éducation. «La première étape, pour ce gouvernement, c'est de renoncer à ses baisses d'impôt, ici et maintenant. C'est totalement irresponsable quant à nous de se priver de ses revenus» plutôt que de réinvestir en éducation et en santé, a plaidé le dirigeant syndical.

Et même si les pourparlers actuels entre le gouvernement libéral et l'opposition péquiste permettaient d'injecter 100 millions \$ dans l'aide aux enfants en difficulté d'apprentissage, le budget actuel ne trouverait pas grâce aux yeux de M. Parent.

Pourtant, la CSQ représente entre autres 5800 professionnels de l'éducation qui revendiquent également plus de soutien pour les élèves en difficulté d'apprentissage (ce chiffre inclut non seulement ceux qui aident les enfants en difficulté, mais également des bibliothécaires et des conseillers en orientation, cependant).

«À mon avis, c'est des vétilles, ce 100 millions \$, s'il y a un maintien des baisses d'impôt», a opiné M. Parent.

JOURNAL DE MONTRÉAL : Ça sent déjà la grève – Mercredi 30 mai 2007

Ça sent déjà la grève

JEAN-PHILIPPE PINEAULT

Dès les premières journées de classe en septembre, les associations étudiantes entendent être présentes sur le campus pour informer leurs membres. Mais la situation risque rapidement de se corser.

Les menaces de grève sont d'ailleurs très vives sur le campus, comme a pu constater le *Journal* hier.

«La grève était déjà une option pour les plus militants avec le dégel des frais de scolarité. Avec ce qui se passe maintenant, ça fait juste augmenter le nombre de sympathisants», affirme Simon Abela, un étudiant en histoire.

Les moyens de pression pourraient même être devancés à l'été si les associations réunissent suffisamment de membres pendant le congé estival.

Les employés de l'UQAM dont la convention collective arrive à échéance au cours des prochains jours pourraient même se joindre au bal. Ceux-ci déplorent des mises à pied et des départs à la retraite qui ne seront pas remplacés pour économiser.

«La colère est grande chez nos membres», a affirmé Liette Garceau, présidente du syndicat des employés de l'UQAM.

Des sept associations facultaires à l'UQAM, celle de l'École des sciences de la gestion est reconnue pour être plus modérée.

S'il ne veut pas parler de grève pour l'instant, le président du regroupement, Frédéric Tremblay, est cependant d'avis «qu'il n'est pas question d'augmenter les frais sans qu'on ait un mot à dire».

LA FACTURE DES ÉTUDIANTS BONDIT	
Maintien/Augmentation - En septembre	
Frais de scolarité	834\$ + 50\$ = 884\$
Frais technologiques	0\$ + 136\$ = 136\$
Frais d'admission	50\$ + 25\$ = 75\$
Frais d'inscription	20\$ + 20\$ = 40\$
Pénalité pour les étudiants qui prennent plus de temps que prévu pour faire leur maîtrise ou doctorat	
70\$ + 230\$ = 300\$	

NDLR: montants pour un étudiant à temps plein

JOURNAL DE MONTRÉAL : Brève : Les étudiants contre le budget – Mercredi 30 mai 2007

LES ÉTUDIANTS CONTRE LE BUDGET

PC | Des associations étudiantes et des organisations syndicales demandent à l'opposition de faire tomber le gouvernement Charest, en votant contre son budget, s'il maintient les baisses d'impôt annoncées et le dégel des droits de scolarité. Les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec, de même que la CSN, la CSQ et la FTQ ont uni leurs voix pour décrier ces réductions d'impôt annoncées de 950 M\$, dans un contexte où les droits de scolarité à l'université seront dégelés et où il n'y a pas eu de réinvestissement majeur en éducation postsecondaire lors du dernier budget.

24 HEURES : Les étudiants veulent la chute du gouvernement – Mercredi 30 mai 2007

Les étudiants veulent la chute du gouvernement

Des associations étudiantes et des organisations syndicales demandent à l'opposition de faire tomber le gouvernement Charest, en votant contre son budget, s'il maintient les baisses d'impôts annoncées et le dégel des frais de scolarité.

Les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale ainsi que la CSN et la CSQ décrient à l'unisson les réductions d'impôts annoncées de 950 millions \$, dans un contexte où les frais de scolarité à l'université seront dégelés et où il n'y a pas eu de réinvestissement important en éducation postsecondaire lors du dernier budget. (JCG)

Étudiants et syndicats déçus

Aucune pitié si le budget ne change pas

MARIE-EVE SHAFFER
shafferm@metronouvelles.com

BUDGET. Si aucune modification n'est apportée au budget de la ministre Monique Jérôme-Forget, le mouvement étudiant et des syndicats demandent aux partis d'opposition de faire tomber le gouvernement minoritaire de Jean Charest.

«Les baisses d'impôts vont se faire sur le dos de la génération montante», a dénoncé hier en conférence de presse le président de la Fédération étudiante universitaire du

Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady.

Avec la CSN et la CSQ, les étudiants se sont mis d'accord pour condamner le dernier exercice budgétaire, considérant le dégel imminent des droits de scolarité.

«Les pas que le gouvernement a faits dans son dernier budget sont des pas opportunistes, a clamé la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher. Il aurait très bien pu prendre les transferts fédéraux, non pas pour des baisses d'impôts, mais pour le rehaussement du financement du

«Le peuple ne demande pas des baisses d'impôts, le peuple demande des services.»

Réjean Parent de la CSN

secteur postsecondaire.»

Quant au président de la CSQ, Réjean Parent, il a indiqué que le Québec n'a pas les moyens de se priver de ces argents affectés aux baisses d'impôts.

Dénouer l'impasse

Pour y voir plus clair, les étudiants et les syndicats récla-

ment un moratoire sur le dégel des droits de scolarité ainsi qu'une commission parlementaire itinérante chargée d'évaluer le sous-financement des institutions postsecondaires du Québec.

«On veut un débat de société pour arrêter le dialogue de sourds», a fait valoir la présidente de la Fédération

étudiante collégiale du Québec, Geneviève Bond-Roussel.

Les étudiants et les syndicats comptent déjà exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il réinvestisse en éducation postsecondaire et qu'il maintienne le gel des droits de scolarité. «Nous n'aurons d'autre choix que de se mobiliser fortement», a indiqué le président de la FEUQ, M. Brady a seulement laissé entendre que ce sont les étudiants qui décideront de cette mobilisation en assemblée générale.



PHOTO BENOIT PELOUSE

La rentrée de l'autonomie risque d'être un «joli bordel», prévient Alexandre Leduc, coordonnateur de l'Association facultaire étudiante en sciences humaines que l'on voit en train de distribuer des tracts.

Les étudiants partent en guerre

Ils planchent sur différents moyens pour faire connaître leur mécontentement

Les étudiants sont furieux contre leur administration qui a augmenté substantiellement leurs frais afférents, alors qu'elle avait pourtant promis exactement l'inverse.

Pas d'autre choix, dit l'UQAM

L'UQAM avoue avoir manqué à sa parole, mais affirme ne pas avoir eu d'autre choix pour arriver à sortir l'institution universitaire du gouffre financier dans lequel elle est plongée.

L'établissement d'enseignement qui accusait déjà des déficits de fonctionnement accumulés de 17 millions \$, a été secouru par des mauvais investissements immobiliers dans lesquels ont été engloutis 200 millions \$.

«On n'avait plus le choix. L'université devait mettre tout ce qu'elle avait sur la table», affirme Monique Goyette, vice-rectrice aux affaires administratives et financières de l'UQAM.

L'établissement d'enseignement pense récupérer environ 5 M\$ dans les pochettes des

étudiants. «C'est une somme importante et on ne pouvait pas s'en passer», dit M^{me} Goyette.

Cette dernière fait remarquer que malgré la hausse des frais afférents exigés, l'établissement universitaire est celui au Québec où ceux-ci demeurent encore les moins élevés.

Un argument qui ne convainc guère Patrick Véronneau, membre du conseil d'administration et représentant des étudiants. «Ce n'est pas une solution d'augmenter les frais afférents. D'autres universités ont réinvestissements publics», dit-il.

jp@ineaut@journalmt.com

Les étudiants ont-ils raison d'être mécontents?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinion@journalmt.com

10

APPELEZ-NOUS : Tél. (514) 591-1177 Fax: (514) 591-4161

Frustrés contre l'administration qui a trahi sa parole en augmentant leurs frais afférents sans obtenir leur accord, des étudiants sont littéralement en train d'élaborer un «plan de guerre».

JEAN-PHILIPPE

LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Le Journal de Montréal

Blocage de séances du conseil d'administration et de d'autres comités, grève, limiter l'accès aux portes de livraison pour faire une pression économique: les étudiants planchent sur différents moyens pour faire connaître leur mécontentement.

«Ça va être un joli bordel à l'autonomie. Ça va être difficilement vivable», prévient Alexandre Leduc, coordonnateur de l'Association facultaire étudiante en sciences humaines de l'UQAM.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : LE BUDGET DE LA CRISE : La crise politique : Vote de confiance : Étudiants et syndicats contre les libéraux - Mise à jour le mardi 29 mai 2007 à 18 h 04

Les chefs des syndicats et des mouvements étudiants ont uni leurs voix, mardi, pour demander à l'opposition de se tenir debout si le gouvernement Charest persiste dans son intention de réduire les impôts des contribuables.

Les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec (FEUQ et FECQ), la CSN et la CSQ pensent que le gouvernement est incohérent en baissant les impôts de 950 millions de dollars alors qu'il compte hausser les frais de scolarité dès septembre.

Le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady, estime que d'importantes modifications devraient être apportées au budget. Si ce n'est pas le cas, l'opposition devrait s'y opposer, « quitte à tomber en élections ».

Le son de cloche est le même du côté de la CSQ, qui représente entre autres 5800 professionnels de l'éducation qui travaillent avec des élèves en difficulté. Selon son président Réjean Parent, les 100 millions de dollars supplémentaires que les libéraux ont promis d'ajouter au budget en matière d'éducation ne suffisent pas.

Par ailleurs, il estime que le dégel des frais de scolarité ne rapportera que 45 millions de dollars. Une « vétille », à son avis, si les baisses d'impôt se maintiennent.

Une mobilisation importante de plusieurs regroupements étudiants est prévue dès la rentrée automnale. Ils comptent demander un moratoire sur le dégel des frais de scolarité.

CNW : FECQ-FEUQ : Un débat plus large est nécessaire en éducation : Etudiants et travailleurs exigent un moratoire sur la hausse des frais de scolarité ainsi que le retrait des baisses d'impôts du budget libéral – Mardi 29 mai, à 12h10

MONTREAL, le 29 mai /CNW Telbec/ - Lors d'une conférence de presse tenue ce matin, 6 fédérations étudiantes et groupes syndicaux ont demandé au gouvernement de reculer et de renoncer à ses baisses d'impôts ainsi qu'à la hausse des frais de scolarité dans son budget, sans quoi l'opposition à l'Assemblée nationale aura raison de maintenir son opposition exprimée le 24 mai.

"Face à la hausse annoncée des frais de scolarité et l'absence de réinvestissement en éducation postsecondaire, nous ne pouvons que déplorer le choix du gouvernement de baisser les impôts. Il donne aux plus fortunés pour enlever aux moins riches et fait porter le fardeau aux générations futures, ce qui est inacceptable" affirme Réjean Parent, président de la CSQ. Les groupes présents ont souhaité rappeler qu'à l'égard de l'avenir du Québec, les conséquences néfastes de l'adoption du budget du 24 mai ont une importance de loin supérieure aux batailles partisans. "Avec les défis démographiques à venir, il est évident qu'on devra hausser les impôts à nouveau dans 5 à 10 ans. Les étudiants ayant subi la hausse des frais de scolarité depuis seront alors sur le marché du travail. Une seule génération doit-elle payer pour tous ?" ajoute Geneviève Bond-Roussel, présidente de la FECQ.

"Ces choix opportunistes du gouvernement Charest créent un grave problème à court terme. Dans les Cégeps et les universités, aucun argent neuf n'a pu être injecté dans le budget, alors que les libéraux l'avaient promis et que le réseau en a grandement besoin." rappelle Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. C'est pour cette raison que nous demandons aux deux partis d'opposition d'appuyer nos revendications concernant les enjeux liés à l'accessibilité aux études postsecondaires et au financement des établissements d'enseignement supérieur. S'il doit y avoir des élections, ce sera à cause de l'entêtement de Jean Charest. Il impose aux étudiants, comme le gouvernement l'a fait entre 1989 et 1994, un

effort qu'il ne fait pas lui-même pour les universités et les cégeps. "Si, par peur d'affronter l'électorat, la classe politique impose la hausse des frais de scolarité et le désengagement de l'Etat en éducation, elle forcera notre génération à se lever et se battre de nouveau." ajoute Jean-Patrick Brady, président de la FEUQ.

Un débat plus large est nécessaire en éducation postsecondaire

Alors que leur développement est crucial pour l'avenir économique du Québec, on laisse les cégeps et les universités vivre une crise financière que le désengagement public ne fera qu'aggraver. La catastrophe de l'UQAM ne sera peut-être pas la dernière. "Nous exigeons donc un moratoire sur toute hausse des frais de scolarité ainsi que l'organisation d'une grande consultation sur l'avenir de l'éducation postsecondaire", conclut Denis Sylvain, président de la FAEUQEP. Sous la forme d'une commission itinérante issue de l'Assemblée nationale et complétée par des membres indépendants, un tel exercice permettrait aux acteurs de l'éducation de se mobiliser dans toutes les régions du Québec et d'identifier des solutions porteuses d'espoir.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) sont signataires de cette demande. Ensemble, ils représentent plus d'un million de membres, dont des étudiants, professeurs, chargés de cours et membres du personnel des cégeps et universités du Québec.

Renseignements:

Dany St-Jean, attaché de presse FEUQ, (514) 396-3380, Cell.: (514) 212-5457;

Guy-Aume Descôteaux, vice-président FECQ, (514) 396-3320, Cell.: (514) 554-0576

RADIO-CANADA / BUDGET QUÉBEC 2007-2008 : Budget du Québec : Un gouvernement en sursis - Mise à jour le vendredi 25 mai 2007 à 6 h 59

Plus d'info

Audio et Vidéo

- [Pierre Duchesne dit que les Québécois pourraient devoir retourner aux urnes très bientôt.](#)
- [Le point de presse du chef par intérim du PQ, François Gendron.](#)
- [Dominique Poirier s'entretient à chaud sur le point de presse du PQ avec Vincent Marissal de La Presse et Michel C.Auger du bureau de Radio-Canada à Québec \(1re partie\).](#)
- [Dominique Poirier avec Vincent Marissal et Michel C.Auger \(2e partie\).](#)
- [Josée Thibeault présente les faits saillants du budget Jérôme-Forget.](#)
- [Marie-Hélène Tremblay rapporte les réactions des syndicats.](#)
- [Marc Labelle dit que les familles réagissent froidement au budget de Québec](#)
- [Budget — Autres nouvelles](#)
- [Budget provincial Feu vert aux commissions parlementaires](#)
- [Budget du Québec Les conditions de l'ADQ](#)
- [Budget 2007-2008 Un rappel avant le jour J](#)

Le chef par intérim du Parti québécois, François Gendron, a annoncé jeudi soir que son parti s'opposera au budget de la ministre Monique Jérôme-Forget lors du vote à l'Assemblée nationale, le 1er juin.

Si cette décision est maintenue, et si l'Action démocratique du Québec vote également contre le budget tel qu'il l'a annoncé, le gouvernement minoritaire de Jean Charest sera défait.

Le lieutenant-gouverneur de la province aura alors deux choix: dissoudre l'Assemblée et convoquer de nouvelles élections ou demander à un autre parti de former un gouvernement susceptible d'avoir la confiance de la chambre.

François Gendron a par contre précisé que rien n'empêchait M. Charest de modifier son budget. Il affirme qu'il a consulté Pauline Marois, largement pressentie pour prendre la direction du parti, avant de prendre sa décision.

Demandes non satisfaites

M. Gendron, qui a pris la relève du chef démissionnaire André Boisclair il y a un peu plus de deux semaines, a expliqué que le budget était nettement insatisfaisant parce que le gouvernement n'a pas répondu aux attentes du parti.

« On a signifié publiquement la semaine dernière les éléments qu'on voulait voir figurer dans le budget d'une façon très précise: soins à domicile et groupes de médecine familiale en santé, aide aux élèves en difficulté d'apprentissage en éducation, crédits d'impôt pour les

régions-ressources. Aucun argent neuf n'est investi dans le budget pour ces trois besoins particuliers sauf les 55 millions en santé », a-t-il déploré.

Interrogé sur la possibilité que des élections soient déclenchées, le député d'Abitibi-Ouest a renvoyé la balle dans le camp du gouvernement. « Le gouvernement a fait le choix de présenter un budget qui n'obtient d'aucune façon l'adhésion des deux partis d'opposition et ce n'est pas vrai que nous allons porter seuls la responsabilité de la suite des choses ».

« La nouvelle réalité politique, c'est que c'est un gouvernement minoritaire, et il aurait dû avoir un comportement qui le prouve. Au lieu de venir chercher notre adhésion, le premier ministre Charest a choisi l'affrontement, la confrontation », a-t-il fait valoir.

« M.Charest était conscient de la réalité, a-t-il poursuivi: 70 % de la population dit que ce n'est pas une bonne idée de mettre l'ensemble de l'argent en réductions d'impôt. Il s'en fout, il s'en fout royalement, c'est pas responsable ».

L'ADQ insatisfait

Plus tôt, le vis-à-vis de Mme Jérôme-Forget à l'ADQ, Gilles Taillon, avait eu des mots très durs pour la ministre des Finances. Il lui a reproché son obstination à vouloir réduire les impôts de 950 millions de dollars, privant ainsi l'État de revenus dont il a besoin. Selon lui, il n'y a pas lieu « de faire un party et de refiler la facture aux générations futures ».

Le porte-parole adéquiste reproche aux libéraux de continuer à augmenter la dette du Québec. Le budget Jérôme-Forget prévoit en effet qu'elle augmentera de 7 milliards d'ici les deux prochaines années, ce qui rend l'équilibre budgétaire annoncé « artificiel », selon M. Taillon.

Le député péquiste en matière de Finances, François Legault, avait alors critiqué M. Taillon, à qui il reproche un double discours. Selon M. Legault, l'ancien président du Conseil du patronat du Québec se « transforme en social-démocrate » après avoir exigé année après année des baisses d'impôts.

Au bureau du premier ministre Jean Charest, on affirme qu'amender un budget ne s'est jamais fait et que le parti politique qui fera tomber le gouvernement portera l'odieux du déclenchement de secondes élections en à peine 3 mois.

Interrogée un peu plus tôt sur la possibilité que le gouvernement soit défait, la ministre Monique Jérôme-Forget s'était montrée cinglante.

L'organisation d'élections provinciales coûte 72 millions de dollars, a-t-elle dit. Elle affirme ne pas être d'accord avec le fait que le gouvernement soit renversé pour ce qu'elle a appelé « une petite fierté » et une « coquetterie ».

LE DEVOIR : 1ère page : L'opposition rejette le budget : Jérôme-Forget a tenté de forcer le jeu, mais le PQ et l'ADQ pourraient faire tomber le gouvernement - Édition du vendredi 25 mai 2007

Antoine Robitaille , Robert Dutrisac

Québec — La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, avait décidé de forcer le jeu en déposant un budget marqué par une baisse d'impôt de 950 millions honnie par les deux partis d'opposition. Mais après l'Action démocratique du Québec qui a déclaré d'emblée qu'elle voterait contre le budget, le Parti québécois a créé la surprise hier en annonçant que les députés péquistes feront pareil, même si cela signifie de faire tomber le gouvernement Charest et de forcer la tenue d'élections.

C'est à l'unanimité que les élus péquistes, à l'issue d'une réunion du caucus qui a duré quelques heures, ont décidé de voter contre ce budget. Au cours d'un point de presse en soirée, le chef de l'aile parlementaire péquiste, François Gendron, accompagné du porte-parole en matière de finances, François Legault, a affirmé que le caucus péquiste est «révolté».

Selon M. Gendron, le premier ministre Jean Charest n'a pas écouté le PQ, qui réclamait trois choses: des soins à domicile et la création de nouveaux groupes de médecine familiale, de l'aide pour les élèves en difficulté et le maintien des crédits d'impôt pour les régions ressources. François Gendron estime que les députés péquistes agissent de façon responsable même s'il y a un fort risque que des élections soient déclenchées moins de deux mois après le dernier scrutin si le gouvernement est renversé sur son budget lors du vote prévu vendredi prochain ou la semaine suivante. «Est-ce que c'est responsable pour M. Charest de se foutre de la réalité politique?», a-t-il répliqué. «Est-ce que M. Charest a évalué le risque de ne pas se comporter en gouvernement minoritaire?» M. Gendron a parlé à Pauline Marois, la chef en attente. «J'ai la pleine autorité de faire ce que je fais», a-t-il dit.

Mardi, la leader parlementaire, Diane Lemieux, a demandé au président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, de déterminer s'il est possible d'apporter des amendements au budget, comme cela s'est fait à Ottawa. En 1993, le président de l'Assemblée nationale d'alors, Jean-Pierre Saint-Onge, avait statué qu'il n'était pas possible d'amender un budget. M. Bissonnet doit rendre sa décision aujourd'hui.

Manifestement, dans les cercles libéraux, on ne s'attendait pas à ce coup de force du PQ. Au moment de la conférence de presse du Parti québécois, Jean Charest n'était plus à Québec : il participait au Bal de la fondation du Musée d'Art contemporain à Montréal. Mais son attaché de presse, Hugo D'Amours, gardait la tête froide, en soirée. Il a rappelé qu'avant le vote crucial en chambre, les ministres sectoriels feront des annonces qui préciseront des pans entiers du budget. «Les partis d'opposition auront le temps de se raviser», a-t-il dit.

Il n'est aucunement question pour le gouvernement d'apporter des amendements à ce budget. «On est prêt à aller en élection sur ce budget-là. Ça, c'est certain», a-t-on

assuré de source gouvernementale. «Ils [le PQ] ont réussi à détourner l'attention d'un budget qui est très bien reçu.» Informée de la décision du Parti québécois alors qu'elle se trouvait en interview à la télévision de Radio-Canada, la ministre des Finances Monique Jérôme-Forget s'est demandée si les partis d'opposition avaient «un sens des responsabilités», compte tenu du coût d'une élection. «Je vais vous le dire par ailleurs, une élection, ça coûte 72 millions \$. S'ils ont l'intention de gaspiller 72 millions simplement pour une petite fierté, une coquetterie, moi je vous le dis, je ne suis pas d'accord avec ça.»

«C'est le budget de Monique», avait lancé une Monique Jérôme-Forget tout sourire devant quelques journalistes à son entrée au huis clos au peu après midi. «J'aime beaucoup mon budget», avait-t-elle ajouté. Comme c'est le budget d'un gouvernement minoritaire, «il y a plusieurs volets de ce budget qui répondent aux demandes des deux autres formations politiques», avait soutenu la ministre des Finances.

Mais du côté de l'ADQ, on ne l'entendait pas de cette oreille. Au moment du huis clos, le porte-parole en matière de finances, Gilles Taillon, a indiqué que son parti allait voter contre ce budget. Par la suite, les représentants du Parti québécois, François Legault et Rita Dionne-Marsolais, ont évoqué la possibilité que la députation péquiste décide, lors de la réunion de leur caucus la semaine prochaine, de défaire le gouvernement en votant contre le budget. M. Legault a indiqué que «ça va bien» pour le PQ alors que ça va mal pour Jean Charest. «Ça se sent sur

Selon Gilles Taillon, le gouvernement n'a pas la marge de manœuvre pour baisser massivement les impôts alors que la dette du Québec passera de 122,4 milliards à la fin de l'exercice 2006-07 à 127,8 milliards deux ans plus tard. «Ce n'est pas très brillant de faire un party aujourd'hui et de refiler la facture aux enfants», a fait valoir cet ancien président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), accompagné de l'ex-vice-présidente du CPQ, Diane Bellemare, qui vient de rejoindre le personnel politique de Mario Dumont. Or l'actuel président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, a loué hier cet «excellent budget» qui réduit le fardeau fiscal des Québécois, une demande que l'organisme patronal renouvelle depuis nombre d'années.

Avec ce budget, le gouvernement Charest visait un objectif politique: neutraliser l'Action démocratique du Québec en tentant de séduire la classe moyenne et en subtilisant au parti de Mario Dumont un élément central et distinctif de son programme, soit le financement privé de la santé. Monique Jérôme-Forget a annoncé la création d'un groupe de travail présidé par nul autre que Claude Castonguay, qui préconise qu'on fasse une plus grande place au secteur privé en santé. Au congrès de l'ADQ de 2002, M. Castonguay avait été invité à livrer ses idées, qui semblaient tout droit tirées de la plateforme adéquiste. Ce groupe de travail, dont le rapport est attendu à l'automne, devra «examiner les modifications qui pourraient être

nécessaires à la Loi canadienne sur la santé», un sujet tabou chez les libéraux il n'y a pas si longtemps.

Le budget présente des revenus de 61 milliards pour l'année en cours, en hausse de 1,3 % par rapport à l'an dernier malgré une baisse de 2,9 % des revenus autonomes. Heureusement, le Québec recevra 2,2 milliards de plus en transferts fédéraux, de façon récurrente, règlement du déséquilibre fiscal oblige. Pour l'année en cours, c'est quelque 1,2 milliard de plus que ne le prévoyait le budget Audet. Mme Jérôme-Forget a fait valoir qu'elle consacrait un tiers des 2,2 milliards à des baisses d'impôt et deux tiers aux services publics, essentiellement à la santé et à l'éducation. Le budget de l'Éducation s'accroît de 5 % pour atteindre 13,4 milliards, tandis que celui de la Santé augmente de 6 % pour atteindre 23,8 milliards. La croissance globale des dépenses de l'État progresse de 3,9 %, ce qui se traduit par un gel des dépenses dans la plupart des autres ministères.

Le budget récupère une somme de 1,3 milliard, dont l'essentiel provient de gains exceptionnels réalisés par Hydro-Québec en 2006-07, pour créer une réserve budgétaire dont 200 millions seront versés cette année et 1,1 milliard est réservé pour l'an prochain. Le gouvernement élimine ainsi une impasse financière de près d'un milliard en 2008-09. Selon les termes de la Loi sur l'équilibre budgétaire, Monique Jérôme-Forget présente donc un budget qui n'affiche pas de déficit tant pour cette année que pour l'an prochain. Le gouvernement versera cette année 200 millions de plus dans le Fonds des générations, dont la valeur atteindra 1,23 milliard.

Malgré tout, la dette augmente de 5,4 milliards en deux ans. La ministre a annoncé un plan d'investissement de 30

milliards en cinq ans pour les infrastructures, dont 20 milliards pour leur rénovation.

Avec la baisse d'impôt de 950 millions à compter de janvier 2008, le Québec grimpe au cinquième rangs parmi les provinces quant au fardeau de ses impôts. Le budget prévoit aussi la réduction accélérée de la taxe sur le capital et son abolition à la fin de 2010. Le gouvernement fait une croix sur des revenus annuels de 890 millions à terme.

Ce ne serait pas le «budget de Monique», comme le dit la ministre, s'il ne contenait pas un volet réingénierie. Ainsi, elle a annoncé la privatisation de cinq services gouvernementaux qui représentent des dépenses de 96 millions pour l'État et touchent 457 employés. Le gouvernement vendra également trois édifices à bureaux d'une valeur approximative de 150 millions. La réduction des effectifs de la fonction publique par attrition se poursuit avec l'abolition de 3800 postes en trois ans.

Enfin, la ministre a promis de procéder «de façon ordonnée» à l'intégration des hôpitaux, des commissions scolaires et des cégeps dans le périmètre comptable du gouvernement. Elle a conclu une entente avec le Vérificateur général pour procéder à un examen conjoint pour revoir les conventions comptables du gouvernement.

L'opposition officielle s'est dite «surprise» de la création du groupe de travail présidé par Claude Castonguay. C'est «un aveu d'échec» du gouvernement, qui reconnaît désormais que le financement public de la santé est problématique, estime Gilles Taillon. C'est «une mise en tutelle du ministère de la Santé par les Finances», a-t-il dit.

LE DEVOIR : En éducation, l'argent sera consacré au béton - Édition du vendredi 25 mai 2007

Isabelle Porter

Québec -- En éducation, le budget de Monique Jérôme-Forget comprend des investissements pour la rénovation des écoles et l'aide aux élèves en difficulté, mais le PQ déplore que ces fonds comprennent peu d'argent neuf.

En éducation comme en santé et dans le secteur des transports, le gouvernement a insisté sur les besoins en matière d'infrastructures. «Il faut faire davantage, il suffit de visiter certaines écoles, certains hôpitaux pour constater le degré de dégradation de nos bâtiments. Je le dis franchement, j'ai parfois été troublée et gênée par ce que j'ai vu», a déclaré Mme Jérôme-Forget dans son discours.

Dans le réseau scolaire, cela se traduira par des emprunts de 494,9 millions sur trois ans (150 millions dès cette année) dont plus des deux tiers iront aux réseaux primaire et secondaire. Seules ces mesures ont semblé trouver grâce aux yeux du porte-parole de l'opposition péquiste François Legault, qui les a qualifiées de «positives».

Or c'est d'abord par des mesures d'aide aux élèves en difficulté que les libéraux devaient courtiser le vote des péquistes en faveur du budget. Plus tôt cette semaine, le PQ avait clairement indiqué que son soutien était conditionnel à de tels investissements.

Celui-ci s'est montré très déçu hier par ce budget, au premier chef pour ses faiblesses en éducation. «Il y a des besoins urgents pour les élèves en difficulté», a dénoncé François Legault avant la réunion du caucus au cours de laquelle le parti devait décider s'il appuierait ou non le budget. «On fait face à des taux de décrochage inacceptables, en particulier chez les garçons, et on se contente de recycler de vieilles annonces avec un quart de professeur de plus par école pour les élèves en difficulté!»

Le gouvernement a annoncé que 86,1 millions de dollars seraient alloués aux élèves en difficulté. Or, lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que ce sont plutôt 34,3 millions qui s'ajoutent cette année. Essentiellement, on se contente de confirmer l'embauche de 800 professeurs déjà prévue dans le budget Audet de l'an dernier. Le gouvernement maintient en outre son investissement dans l'aide aux devoirs avec des fonds totalisant désormais 70 millions.

Enfin, l'augmentation de 5 % des crédits en éducation est en bonne partie attribuable aux salaires pour «maintenir et améliorer la qualité des services». Les ajustements liés à l'équité salariale et à l'augmentation de 2 % des salaires comptent en effet pour plus de 400 millions des 643,6 millions de dollars qui s'ajoutent aux dépenses en éducation.

«On sauvegarde essentiellement les acquis qu'on avait déjà», a commenté le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, qui a néanmoins salué l'accroissement des investissements dans la rénovation des écoles. Au-delà des coûts de système, les commissions scolaires récoltent aussi une nouvelle somme de 20 millions pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a quant à elle réitéré sa déception de voir l'argent des transferts fédéraux pour l'éducation passer dans la moulinette des baisses d'impôt. «On veut appliquer la réforme et on ne se donne pas les moyens de le faire. Il y a de grosses faiblesses du côté des ressources pour les enfants en difficulté», a fait valoir le secrétaire-trésorier de la CSQ, Alain Pélissier.

Post-secondaire

En ce qui concerne le réseau post-secondaire, le gouvernement a indiqué qu'il maintenait le cap vers le dégel des droits de scolarité. Il a par ailleurs confirmé les réinvestissements déjà annoncés l'an dernier. Il faudra toutefois attendre 2008-09, année où le gouvernement fédéral doit accroître de 187 millions ses transferts pour les cégeps et les universités, pour voir la couleur de l'argent neuf.

La ministre des Finances a par ailleurs annoncé qu'elle allait resserrer son contrôle sur les universités, dans la foulée du fiasco immobilier de l'UQAM, par un «ajustement du cadre de financement des projets d'immobilisation».

Le président sortant de la Conférence des recteurs et principaux du Québec (CREPUQ), Michel Pigeon, note qu'il faudra attendre 2008-09 pour se réjouir, précisant que les universités évaluent leur sous-financement à 400 millions par année. «On est contents de voir qu'il y a un certain effort avec les droits de scolarité. Je trouve qu'il est dosé assez correctement», a néanmoins indiqué M. Pigeon.

Le réseau collégial jalousait de son côté l'argent neuf injecté par le biais des droits de scolarité dans les universités, soit 20 millions en 2007-08. «Le budget ne donne que le strict minimum pour couvrir les coûts de système et recycle des annonces déjà faites, dont certaines remontent aussi loin que 2000», a dénoncé le président de la Fédération des cégeps du Québec, Gaétan Boucher.

Les étudiants n'avaient de leur côté évidemment pas de bons mots pour le budget Jérôme-Forget. Le représentant de la FEUQ qualifiait l'ensemble de simple «show de boucane» par rapport aux 200 millions par année sur cinq ans promis en campagne électorale. «Jean Charest nous avait dit que le gouvernement réinvestirait dans les universités 10 fois ce qu'il va chercher dans les poches des étudiants avec son dégel, a lancé le président de la FEUQ, Jean-Patrick Brady. Aujourd'hui, on constate avec stupéfaction qu'il s'agit plutôt d'un rapport de 2 pour 1.»

Sa collègue de la FECQ, Geneviève Bond-Rousselle, souligne que le gouvernement québécois aura bien peu de crédibilité pour aller chercher davantage de transferts fédéraux en éducation l'an prochain, après avoir détourné le fruit de son dernier pèlerinage à Ottawa vers les baisses d'impôt.

La Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) a pour sa part réclamé la mise en place d'une commission sur le financement des universités et l'accessibilité, similaire à ce qui a été annoncé pour la santé.

LA PRESSE : Le PQ défie Jean Charest - Le vendredi 25 mai 2007

Denis Lessard, Québec

Coup de théâtre hier soir, le Parti québécois a annoncé qu'il allait voter contre le budget déposé dans l'après-midi par Monique Jérôme-Forget, enclenchant du même coup une lutte sans merci avec le premier ministre Jean Charest.

Le gouvernement a fait le choix de présenter un budget qui n'obtient d'aucune façon l'adhésion des deux partis d'opposition», a expliqué hier soir le chef intérimaire du PQ, François Gendron. Après une réunion de deux heures, «révoltés», les élus péquistes ont «à l'unanimité» décidé de voter contre le budget quand il sera soumis à l'Assemblée nationale, le 1er juin.

Comme l'ADQ a déjà annoncé qu'elle voterait contre, le gouvernement risque d'être renversé la semaine prochaine à moins que le premier ministre Charest ne recule et revienne avec un budget plus acceptable aux yeux du PQ.

Du côté de Jean Charest, on était loin d'être prêt à des amendements hier soir. «On est encore bien loin du vote. On compte faire des annonces sectorielles qui permettront à l'opposition de réévaluer leur position», a dit Hugo D'Amours, porte-parole du premier ministre.

Plus belliqueuse, Monique Jérôme-Forget remettait à l'opposition les conséquences de son vote. «S'ils veulent renverser le gouvernement, c'est là leur choix. Une élection coûte 72 millions, s'ils veulent dépenser simplement pour une petite fierté, une coquetterie, je ne suis pas d'accord», a-t-elle lancé. «C'est mon budget, c'est ce que j'ai déposé et on va travailler avec ça», a-t-elle dit à La Presse.

Mais le PQ ne retrouve pas les exigences qu'il avait posées pour appuyer le gouvernement : davantage d'argent pour les soins à domicile, l'aide aux élèves en difficulté et les régions.

Si le Québec est plongé dans une nouvelle campagne électorale, «c'est pas vrai qu'on va porter seul la responsabilité de la suite des choses... M. Charest était conscient de la réalité ; 70% (des gens) dit que ce n'est pas une bonne idée de mettre tout l'argent dans les baisses d'impôts ; il s'en fout royalement», a soutenu M. Gendron. Bien que minoritaire, «au lieu de venir chercher notre adhésion, le premier ministre a choisi l'affrontement. Demandez à M. Charest si c'est responsable de se foutre de la population», a-t-il renchéri.

Selon lui, le gouvernement a toute la marge de manœuvre nécessaire pour modifier son budget s'il le désire. L'insensibilité du gouvernement est d'autant plus surprenante que lors d'une rencontre privée, M. Charest avait indiqué qu'il comprenait parfaitement les attentes de l'opposition péquiste. «Quand je l'ai rencontré en privé, il m'a dit que nos demandes étaient précises, claires et qu'il comprenait bien la situation», a révélé M. Gendron hier.

Plus tôt, dans le huis clos budgétaire, le critique aux Finances du PQ, François Legault, avait laissé entrevoir ce coup de force, décrivant le budget comme un exercice

«irresponsable et sans vision». Au même moment, l'ADQ avait confirmé son intention de s'opposer au budget.

Baisses d'impôts

Avec son budget hier, Monique Jérôme-Forget a sorti un milliard de dollars d'un chapeau, une cagnotte secrète qui, ajoutée à l'augmentation des transferts fédéraux lui permet, en même temps, de baisser les impôts et d'effacer l'important déficit prévu pour l'an prochain par son prédécesseur, Michel Audet. Comme promis en campagne électorale, le gouvernement hausse à 950 millions les baisses d'impôts fixées à 250 millions lors du budget la fin février.

Il y a trois mois seulement, Québec entrevoyait un déficit de 1 milliard pour l'an prochain, un gouffre comblé hier comme par magie. Mme Jérôme-Forget a pu compter, notamment, sur une « réserve » de 500 millions ajoutée à une hausse « inattendue » de 430 millions des recettes d'Hydro-Québec.

Elle ne s'attendait vraiment pas à ce que le PQ menace de voter contre.

Pour l'ADQ, Gilles Taillon était tombé à bras raccourcis sur un budget qui laisse augmenter la dette publique de 7 milliards en deux ans. «C'est une taxe différée pour les générations futures, on fait un party aujourd'hui et on refile la facture à nos enfants», a dit M. Taillon qui confirmait hier que son parti votera contre le budget à l'Assemblée nationale.

«On aurait été d'accord avec les baisses d'impôts à condition qu'il y ait une marge de manœuvre» qui n'existe pas selon lui.

Pour le contribuable, le budget d'hier ajouterait 700 millions aux 250 millions de baisses d'impôts promises par le budget de Michel Audet fin février. Comme cette mesure s'applique à compter de janvier 2008, elle coûtera 200 millions pour 2007-2008.

L'effet conjugué des deux baisses d'impôts signifie un allègement fiscal de 984\$ par année pour un couple avec deux enfants et un seul revenu de 75 000\$. La même famille avec deux salaires épargnera 640\$ par année. Pour une famille monoparentale, avec un enfant, l'économie est de 360\$ pour un revenu de 50 000\$. Pour une personne vivant seule, à faible revenu, l'impact sera mineur, 55\$ par année, pour un salaire de 30 000\$. Le cadeau augmentera rapidement pour les hauts salariés, jusqu'au plafond de 969\$ pour un revenu au-delà de 75 000\$.

«Il était temps de donner des baisses d'impôts, d'aider tous les Québécois», a précisé la ministre, interpellée sur sa générosité pour les hauts salariés qui profiteront davantage du budget d'hier. Depuis quatre ans l'essentiel des efforts ont été dirigés vers les familles et les bas revenus, a-t-elle expliqué. Avec cette baisse d'impôts, le Québec sera la cinquième province au pays au palmarès du fardeau fiscal.

Pour les entreprises, Québec accélère la réduction de la taxe sur le capital, une mesure coûteuse - 889 millions par

année -, mais qui n'aura aucun impact financier en 2007-2008 et ne coûtera que 34 millions l'an prochain. Mme Jérôme-Forget ne fait d'ailleurs ses projections que sur deux ans, plutôt que cinq.

Les dépenses totales atteignent cette année 61 milliards, une augmentation modérée à 3,9%. Elles sont compensées par des revenus totalisant 48 milliards plus 13 milliards de transferts fédéraux et de péréquation.

Conséquence d'une injection de 30 milliards en cinq ans pour rénover les infrastructures routières et entretenir les écoles et les hôpitaux, la dette publique continuera d'augmenter, passant de 122,4 milliards l'an dernier à 125,2 milliards cette année à 127,7 milliards l'an prochain.

Mais, par rapport à la richesse collective, le poids de la dette continue de diminuer, passant de 43 à 41% sur cette période.

Pour présenter un portrait plus limpide des finances publiques, le gouvernement entreprend aussi des travaux avec le Vérificateur général du Québec qui visent à intégrer

les établissements de la santé et de l'éducation dans le périmètre comptable du gouvernement, dès le prochain budget. «C'est le budget d'une nouvelle façon de faire», a promis hier la ministre Parce que le financement de la santé est «de plus en plus problématique», Québec confiera à Claude Castonguay, le père du régime public d'assurance maladie, le mandat de se pencher à nouveau sur le financement public des soins.

Partisan avoué du recours au privé en santé, «il est la personne toute désignée pour jeter un regard critique sur nos façons de faire», a précisé la ministre. Son rapport est attendu pour l'automne et pourrait proposer des modifications à la Loi canadienne sur la santé.

Québec demandera aussi à Hydro-Québec de mettre l'accent sur les exportations. Les revenus supplémentaires permettront d'augmenter, à compter de 2010, de 400 millions annuellement, les versements au Fonds des générations, créé l'an dernier. D'ici 2026, 42 milliards seront ainsi engrangés pour rembourser la dette.

LA PRESSE : Les droits de scolarité dégelés - Le vendredi 25 mai 2007

Marie Allard, Québec

La hausse des droits de scolarité de 50\$ par trimestre à partir de septembre est confirmée par le budget Jérôme-Forget. Les revenus tirés de ce dégel - estimés à 20 millions en 2007-2008 - n'y figurent toutefois pas, puisqu'ils sont touchés directement par les universités.

Outre cet argent provenant des étudiants, l'enseignement supérieur n'obtient pas grand-chose de neuf. Les 120 millions promis par le gouvernement Charest en août dernier figurent au budget, tout comme une légère bonification des prêts et bourses et le financement de la hausse des coûts de système.

Au total, l'enveloppe réservée à l'enseignement supérieur atteint 4,26 milliards, soit 280 millions de plus que l'an dernier. La part des universités est de 60,6% et celle des cégeps, de 39,4%.

Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, s'est par ailleurs engagée à verser aux cégeps et universités une somme de 187 millions provenant des transferts fédéraux. Mais cela ne se produira qu'en 2008-2009. Les discussions au sein du Conseil de la fédération afin de convaincre Ottawa «de l'importance de relever sa contribution dans le financement de l'enseignement supérieur» se poursuivront, a-t-elle dit.

Le régime d'aide financière aux études voit son budget croître de 35,6 millions, pour atteindre 402,6 millions. Seuls deux millions sont ajoutés pour compenser le dégel des droits de scolarité, mais le Conseil du Trésor assure que cette somme sera suffisante pour l'instant. Le reste de la hausse est consacré au paiement des intérêts et au remboursement des 103 millions supprimés dans les bourses en 2005 (ce qui avait mené aux grandes grèves étudiantes).

Un ajustement au cadre de financement des projets d'immobilisation des universités sera annoncé «dans les prochaines semaines», a également affirmé Mme Jérôme-Forget, ce qui permettra au gouvernement «d'épauler les universités dans leur développement». But de l'opération: éviter que l'expérience «malheureuse» de l'UQAM ne se reproduise, puisque plusieurs autres établissements «ont lancé des projets majeurs d'immobilisations», a-t-elle souligné.

Déception dans le milieu de l'enseignement supérieur

«Vraiment, là, ça ne marche pas», a réagi Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps. Malgré un sous-financement de 305 millions, «il n'y a rien pour le développement des collèges», a-t-il dénoncé. «Nous avons dit à M. Charest que nous ne pouvions pas attendre un an de plus. Les universités vont avoir des revenus additionnels avec le dégel des droits de scolarité, mais nous n'en avons pas.»

«Nous sommes extrêmement déçus et extrêmement choqués», a dit Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ). Jean Charest n'a pas été capable d'aller chercher de l'argent dans les transferts fédéraux cette année, alors qui sont les seuls à payer? Les étudiants.» Choisir de baisser les impôts plutôt que d'investir dans les universités est «inacceptable», a-t-il ajouté. «Si le gouvernement voulait nous aider à mobiliser les étudiants, il a très bien fait.»

Geneviève Bond-Roussel, présidente de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), était quant à elle outrée par la faible hausse des prêts et bourses. «On nous demande d'accepter la hausse des droits de scolarité en nous disant que c'est normal de suivre le coût de la vie. Sauf que l'aide financière, elle, n'est pas indexée.»

LA PRESSE : Rien de nouveau en éducation - Le vendredi 25 mai 2007

Marie Allard, Québec

Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'élève à 13,4 milliards en 2007-2008, une hausse de 5% par rapport à l'an dernier. Mais contrairement à ce que laissaient entendre les rumeurs, aucun argent supplémentaire n'est prévu pour aider les élèves en difficulté.

Après la santé, l'éducation reste le deuxième poste de dépense en importance du budget québécois. Sa part est toujours de 25% - ou 22% en incluant le service de la dette -, ce qui est stable depuis plus de cinq ans.

L'accroissement de près de 644 millions des dépenses en éducation sert entièrement à payer des mesures déjà annoncées et à financer l'inévitable hausse des coûts de système. L'aide aux devoirs, l'ajout de services aux élèves en difficulté promis en décembre 2005 ou encore le financement accru offert aux cégeps et universités en août dernier se retrouvent, tel que prévu, dans le budget Jérôme-Forget.

Seule réelle nouveauté, 30 milliards en cinq ans sont annoncés pour rénover et développer hôpitaux, établissements d'enseignement, routes et autres infrastructures. «Je le dis franchement, j'ai parfois été troublée par la vétusté de nos écoles», a dit hier Monique Jérôme-Forget, la ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor. Déjà, 907 millions sont inscrits au budget pour rénover et construire écoles, cégeps et universités. Des sommes supplémentaires seront dévoilées à l'automne afin de rattraper le grand retard constaté dans l'entretien des immeubles.

Il faudra attendre avant de voir les engagements électoraux des libéraux se concrétiser. Rien n'est dit dans le budget sur l'heure d'activités parascolaires après l'école ou les 200 millions de plus promis aux cégeps et aux universités d'ici 2012.

La hausse de 644 millions du budget de l'éducation paraît plus importante que celle de 567 millions annoncée lors du

dernier budget Audet, en février. Mais ce n'est qu'illusion, puisque les dépenses totales atteignent 13,4 milliards dans les deux cas. L'explication? L'année dernière (2006-2007) a finalement coûté moins cher que prévu dans le budget de février, ce qui fait que l'accroissement est plus grand pour arriver au même résultat.

Au total, 7,76 milliards sont consacrés à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, soit 303 millions ou 4,1% de plus que l'an dernier. L'enseignement supérieur touche 4,26 milliards (7% de plus), le loisir et le sport 62,5 millions (2,7% de plus) et les autres dépenses (prêts et bourses, administration, etc.) 1,31 milliard.

Le PQ plaide pour les jeunes en difficulté

«C'est un budget sans vision, où on n'a pas ajouté un sou en éducation», a dénoncé François Legault, porte-parole du Parti québécois en matière de finances. Et ce, malgré les transferts fédéraux obtenus par Québec depuis le budget Audet, a-t-il ajouté. Il est pourtant urgent d'investir dans les services aux élèves en difficulté et de s'attaquer «au taux de décrochage important, en particulier chez les garçons et en milieu défavorisé», selon lui.

«On a au moins sauvegardé ce qu'on avait, a réagi André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires. Il y a aussi des mesures intéressantes, comme la rénovation des bâtiments et une aide aux nouvelles technologies, dont les montants sont cependant à déterminer.»

Le budget de l'éducation

- > Éducation primaire et secondaire: 7,76 milliards
- > Enseignement supérieur: 4,26 milliards
- > Aide financière aux études: 0,4 milliard
- > Loisir et sport: 0,06 milliard
- > Autres (administration, régimes de retraite, etc.): 0,91 milliard

Total: 13,39 milliards

MÉTRO : En colère – Vendredi 25 mai 2007

24 HEURES : Étudiants en colère – Vendredi 25 mai 2007

En colère

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec Jean-Patrick Brady se dit «extrêmement en colère» du peu de réinvestissement en éducation postsecondaire dans un contexte de dégel des droits de scolarité. «On voit aujourd'hui que le gouvernement a renié sa promesse de réinvestissement dans les universités.»

Étudiants en colère

À la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), le président Jean-Patrick Brady se dit extrêmement en colère après avoir pris connaissance du peu de réinvestissement gouvernemental en éducation postsecondaire, et ce, dans un contexte de dégel des droits de scolarité à l'université. On voit aujourd'hui que le gouvernement libéral a renié sa promesse de réinvestissement dans les universités et que le peu qui va être remis dans les universités n'ira pas aux étudiants», a dénoncé M. Brady. (PC)

RADIO-CANADA / BUDGET 2007-2008 : Les faits saillants : Éducation

Le budget de l'Éducation, du Loisir et du Sport augmente de 643,6 millions de dollars, soit une croissance de 5 %.

Embauche de 800 professionnels au cours des deux prochaines années pour porter à 1800 le nombre de professionnels qui accompagnent les élèves en difficulté.

Investissement de 70 millions de dollars dans le service d'aide aux devoirs, qui est maintenant offert dans plus de 2000 écoles du Québec.

Droits de scolarité universitaires majorés de 50 \$ par session, dès la prochaine rentrée scolaire.

Bonification du régime de prêts et bourses.

Investissement de 240 millions de dollars additionnels dans les universités et 80 millions de dollars dans les cégeps (de ces montants, 187 millions proviennent des transferts fédéraux).

Annnonce dans les prochaines semaines d'un ajustement au cadre de financement des projets d'immobilisations des universités pour les épauler dans leur développement (éviter le fiasco UQAM).

CNW : FECQ-FEUQ : Budget 2007: Le PLQ ne remplit pas ses promesses: les étudiants seront les seuls à réinvestir dans l'éducation postsecondaire – Jeudi 24 mai 2007, à 17h05

QUEBEC, le 24 mai /CNW Telbec/ - Jean-Patrick Brady, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et Geneviève Bond-Roussel, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), se sont dits très déçus aujourd'hui à la présentation du budget 2007 du gouvernement du Québec. Ils sont consternés de voir le gouvernement du Parti libéral du Québec confirmer son intention de hausser les frais de scolarité en plus de ne pas respecter ses promesses électorales de réinvestissement dans les cégeps et universités.

"En campagne électorale, Jean Charest nous a dit que le gouvernement réinvestirait dans les universités 10 fois ce qu'il va chercher dans les poches des étudiants avec son dégel. Aujourd'hui, on constate avec stupéfaction qu'il s'agit plutôt d'un rapport de 2 pour 1." Souligne Jean-Patrick Brady, président de la FEUQ. Les crédits supplémentaires accordés aux universités en 2007-2008 représentent 150 M \$. Si on leur soustrait le montant de 90 M \$ déjà annoncé et obtenu en 2006-2007, on remarque que les établissements ne disposeront cette année que de 60 M \$ de plus. Or, le dégel des frais de scolarité devrait rapporter tout près de 30 M \$ en 2007-2008. "En prenant en compte les coûts de système et du règlement de l'équité salariale, qui devraient gruger toutes ces sommes, on se rend compte avec douleur que ce ne sont que les étudiants qui vont payer pour saupoudrer un peu d'argent neuf dans les universités." ajoute M. Brady.

"Le gouvernement s'acharne sur les étudiants sans même corriger le sous-financement de l'éducation postsecondaire." déplore Geneviève Bond-Roussel, présidente de la FECQ. Rappelons que le PLQ s'engageait dans sa plateforme électorale de février 2007 à réinvestir 1 milliard dans les cégeps et les universités en 5 ans, à

raison de 200 M \$ par année. Malheureusement, les crédits supplémentaires accordés cette année ne représentent que 120 M \$ (en enlevant les sommes de 120 M \$ déjà obtenues en 2006-2007). Pour le réseau collégial, les 60 millions annoncés serviront à couvrir les coûts de système, l'augmentation de l'effectif et le règlement de l'équité salariale. "Il n'y a tout simplement pas d'argent neuf dans les cégeps cette année et c'est tout le réseau qui va en souffrir." ajoute Mme Bond-Roussel.

D'autres mesures pour favoriser l'accessibilité aux études?

Pour faire avaler la pilule du dégel, le gouvernement annonce dans son discours du budget son intention de bonifier le régime de prêts et bourses. "Ces belles intentions ne sont que du vent. Rien dans le budget ne permet de croire qu'elles se concrétiseront cette année." affirme Jean-Patrick Brady. Il n'y a effectivement pas de projet de révision du règlement de l'aide financière aux études sur la table en ce moment, et le budget ne prévoit seulement qu'assumer les hausses de coûts normales du régime de prêts et bourses. "A l'égard de l'accessibilité aux études, le discours du budget est une insulte à l'intelligence des étudiants et de leurs parents, qui ne se laisseront pas berner par un tel écran de fumée censé cacher les conséquences du dégel des frais de scolarité." conclut Geneviève Bond-Roussel.

La FEUQ et la FECQ représentent ensemble près de 160 000 étudiants et étudiantes parmi les établissements universitaires et collégiaux du Québec.

Renseignements:

Dany St-Jean, attaché de presse, FEUQ, bureau: (514) 396-3380, Cell.: (514) 212-5457;
Guy-Aume Descôteaux, vice-président FECQ, Cell.: (514) 554-0576

LA TRIBUNE : Bishop's University : Agrandissement : 1000 étudiants de plus à Bishop's - Le jeudi 24 mai 2007

Isabelle Pion, SHERBROOKE

Pour amorcer une importante phase de croissance, l'Université Bishop's vient de présenter au gouvernement du Québec et à différents partenaires un plan de redéploiement échelonné sur 10 ans, évalué à environ 100 millions \$. L'institution sherbrookoise souhaite augmenter sa clientèle d'environ 50 % sur la même période. Avec de telles visées, le nombre d'étudiants pourrait passer d'environ 2000 à 3000.

Ce «plan de déploiement» a été présenté sur l'ensemble du campus depuis des mois, explique le principal de l'Université Bishop's, Robert Poupard, avant d'être officiellement entériné par le conseil d'administration récemment. Il concerne autant le développement de la

recherche que des infrastructures, et s'avère en quelque sorte un plan de campagne de financement pour parvenir à recueillir les sommes nécessaires. Des discussions sont en cours avec Québec, mais cette campagne vise également d'autres partenaires.

Lourd déficit

À l'instar de l'ensemble des universités québécoises, l'Université Bishop's connaît une situation financière difficile. Le déficit pour le dernier exercice financier s'élève à environ deux millions de dollars, et le déficit cumulatif à environ cinq millions de dollars. L'établissement doit également jongler avec une baisse de clientèle, attribuable entre autres à la double cohorte en Ontario entre 2002 et 2007.

«C'est clair que ça nous affecte, souligne-t-il. Il ne faut pas confondre un phénomène de transition avec un phénomène de fond.» À l'heure où la société a tant besoin de l'éducation supérieure pour faire face au défi de la nouvelle économie, le sous-financement des universités demeure criant, rappelle-t-il. «Pour redéployer les universités québécoises qui ont besoin de plus d'autonomie, ça va demander des fonds additionnels...» Aux yeux de M. Poupart, la principale menace à la prospérité de nos sociétés s'avère «l'état démographique», notamment avec la vague de retraites qui surviendra dans les prochaines années. «Je ne pense pas qu'on ait pris la mesure de ce que ça veut dire la nouvelle économie», souligne-t-il.

Selon M. Poupart, la baisse de clientèle enregistrée avec la double cohorte en Ontario a en quelque sorte servi de prise de conscience à la direction de Bishop's. Il estime également que cette période de transition pourrait durer environ trois ans. Actuellement, environ 55 % des étudiants proviennent de l'extérieur de la province et 10 % de l'étranger. Pour atteindre ses objectifs, le document prévoit entre autres de doubler le nombre d'étudiants internationaux.

Si on entend souvent que l'un des charmes de Bishop's recèle dans sa petite taille, Robert Poupart estime que

l'établissement n'aura pas à «vendre son âme» pour connaître une importante croissance. Il raconte d'ailleurs qu'à son arrivée, l'association étudiante avait adopté une résolution visant à limiter à 2000 le nombre d'étudiants. «On ne peut pas rester dans le même modèle», estime M. Poupart.

Frais de scolarité

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a déjà fait part de son intention d'augmenter les droits de scolarité de 50 \$ par session. Dans quelle mesure cette augmentation aidera-t-elle les universités? «Ça ne fait pas grand-chose! Je pense qu'il faut saluer le courage de M. Charest, qui l'a fait au moment où personne ne pensait que c'était possible et que c'était impopulaire. Mais il ne faudrait pas que ce dégel-là de 50 \$ par trimestre pour les cinq prochaines années devienne en fait la nouvelle façon de limiter l'augmentation des frais de scolarité. Ce n'est pas beaucoup et ça ne va pas régler la question (...) Je ne pense pas que le redéploiement des universités du Québec va passer uniquement par l'État. Il va falloir que tous les acteurs sociaux se réconcilient avec le fait que les universités sont importantes et qu'il faut investir dans les universités, que ce soit le gouvernement, les étudiants, l'entreprise privée...»

LE DEVOIR : Frais de scolarité: les étudiants reviennent à la charge - Édition du mercredi 23 mai 2007

Clairandrée Cauchy

Québec aurait les moyens d'éviter un dégel des frais de scolarité s'il renonçait à créer un régime d'épargne-études et, plus encore, s'il faisait une croix sur les baisses d'impôts, estime une coalition d'associations étudiantes universitaires.

Selon les calculs de la coalition, qui regroupe quelque 70 000 étudiants, Québec s'apprête à investir autant, au cours des cinq prochaines années, afin d'inciter les familles à épargner pour les études supérieures de leurs rejetons que les sommes réinjectées dans le réseau universitaire grâce à la hausse des droits de scolarité.

Si on se fie au programme électoral libéral, Québec devrait annoncer lors du dépôt du budget, jeudi, un programme de Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ), qui lui coûterait 205 millions en cinq ans. Or, le dégel des droits de scolarité permettrait l'injection de 199 millions dans le réseau universitaire, lorsqu'on exclut les sommes consacrées aux ajustements à l'aide financière aux études. «C'est une réelle subvention aux riches de mettre 200 millions \$ dans un régime enregistré d'épargne-études qui profite aux classes économiquement plus favorisées, celles qui ont les moyens d'épargner dès le jeune âge de leurs enfants», dénonce la présidente de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), Karine Millaire.

Une étude de la Fondation des bourses du millénaire démontre que moins du quart des ménages qui gagnent moins de 30 000 \$ cotisent au REÉÉ du gouvernement

fédéral, contre 55 % de ceux qui ont un revenu annuel de plus de 70 000 \$.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on n'a pas voulu confirmer pour le moment les montants associés à la mise en place du REÉÉ, ni les sommes qui seront réinvesties dans le réseau universitaire. La présidente de la CADEUL dénonce par ailleurs «l'incohérence» du gouvernement Charest lorsqu'il entend utiliser les 700 millions du fédéral destinées aux programmes sociaux tels la santé et l'éducation pour financer les baisses d'impôts promises.

Un dégel des frais de scolarité risque d'accroître l'endettement étudiant et de nuire à la persévérance scolaire, selon la coalition qui regroupe des étudiants notamment de l'université McGill, de l'Université Laval, de l'Université du Québec à Rimouski et de celle de Trois-Rivières.

La CSQ aussi

À la veille du budget, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a elle aussi décrié la volonté du gouvernement Charest d'affecter les hausses de transferts fédéraux à la réduction des impôts. «Pourquoi déshabiller l'un pour habiller l'autre», a lancé le président de la centrale, Réjean Parent. Outre le maintien du gel des frais de scolarité, la CSQ propose d'investir dans l'accès à des médecins de famille, les soins de longue durée, les services à domicile, l'investissement dans les infrastructures scolaires, l'indexation des prestations d'aide sociale, etc.

Droits de scolarité : changement au PQ ?

THE GAZETTE : PQ's Marois finally confronting tuition reality, by PEGGY CURRAN, The Gazette - Thursday, May 24, 2007

The Festival of Back-Scratching is barely over, and Quebec students are already starting to itch.

For decades - indeed, as long as it has existed - the Parti Québécois has enjoyed a close relationship with several large and powerful wedges of Quebec's electoral pie. Staunch sovereignists, left-of-centre social democrats, unionized labour and rabble-rousing students, all have swayed to the intoxicating beat of the Pequiste Polka.

Even on those rare occasions when a PQ government, invoking fiscal responsibility or some other tomfoolery, slipped off the path of righteousness, the party could woo the faithful back to the fold, assured that its cause was just and the loot bag of treats too good to pass up.

And so the PQ could always rely with confidence on the youth vote - those who actually bothered to go to the polls, anyway - knowing it had done nothing to antagonize highly politicized student associations by tinkering with Quebec's tuition fees.

But the PQ's mutual admiration society suffered a stinging rebuff with the defection of the civil-servant middle class to Mario Dumont's Action démocratique du Québec and the election of Quebec's first minority government since Thomas Edison patented the gramophone.

With the ineffectual André Boisclair getting a speedy heave-ho from the PQ this month, his anointed successor Pauline Marois has wasted little time staking out new terrain.

First, the 58-year-old former cabinet minister promised to keep referendum talk on low heat for the foreseeable future. Last week, she infuriated student leaders when she dropped broad hints she would support an end to the tuition freeze.

It was bad enough when Liberal Premier Jean Charest announced plans to increase fees by \$100 per year for the next five years. With the government expected to carry

through on the tuition hike when it tables its budget today, a coalition representing 77,500 university and college students took out a full page ad in *Le Devoir* this week attacking the tuition hike as ridiculous, saying it will add only \$42 million to university coffers - roughly one-10th of what Quebec schools need just to catch up with other Canadian institutions.

In the meantime, radical student groups are threatening a full-scale walkout in September.

But hearing the notion of higher tuition fees endorsed by someone who aspires to lead the PQ is tantamount to heresy.

If anyone ought to know that, it's Marois. After all, she was education minister in 1996 when Lucien Bouchard's PQ government trimmed millions of dollars from post-secondary education budgets, introduced differential fees for foreign students and floated the notion of hiking tuition for everyone else. Students staged a three-week strike and the PQ backed down, never to venture into bandit country again.

Twice snubbed in her bid for the leadership, Marois also knows the PQ is a party with a reputation for eating its old and infirm, with relish. Woe to even the most charismatic leader who strays too far from the convoluted edicts hammered out in the mind-numbing plenaries that are the dark heart of the PQ's democratic policy-making.

But third-party status has its privilege. Last week, Marois said a party that doesn't appear necessary "condemns itself to being marginal." Desperate to claw its way back, the PQ may finally ask whether sticking to the tuition freeze was a matter of principle or political expediency.

Remove the threat of a partisan split over dastardly fee increases and who knows? Quebecers may finally have a real debate on the resources needed to finance post-secondary education properly.

LE DEVOIR : Droits de scolarité - Pauline Marois inquiète les étudiants - Édition du mercredi 16 mai 2007

Clairandrée Cauchy

La chef en attente du Parti québécois n'est pas encore nommée qu'elle s'attire déjà les foudres des étudiants, qui n'hésitent pas à la traiter de «loose cannon».

Lors d'une entrevue à RDI lundi, Pauline Marois s'est montrée favorable à une hausse des droits de scolarité, à condition que cela ne mène pas à un désengagement de l'État dans le financement des universités. Elle proposait de conclure une sorte de «contrat» en ce sens avec les étudiants.

«Elle n'en a parlé ni à nous ni aux recteurs ni aux professeurs, il y a une expression pour cela, c'est "loose cannon"», lance le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Jean-Patrick Brady.

La position de Mme Marois tranche avec celle défendue pendant la campagne électorale par le Parti québécois, qui se posait en défenseur du gel des frais de scolarité.

«On dirait que Mme Marois est sortie de nulle part, sans même avoir testé ses idées. Il va falloir qu'elle subisse le test à l'interne pour savoir comment le PQ réagit à ces idées», a poursuivi le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), dont l'organisation avait talonné le Parti libéral pendant la campagne électorale pour défendre le gel des droits de scolarité.

La Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a elle aussi dénoncé les propos de Mme Marois. «Si c'est cela l'aile gauche du PQ, les étudiants n'ont pas hâte de voir ce que son aile droite leur

réserve», a indiqué le porte-parole de la CADEUL, Max Silverman.

LA PRESSE : Le PQ ne ferme pas la porte au dégel - Le mercredi 16 mai 2007

Malorie Beauchemin, Québec

Les députés du Parti québécois ne ferment plus la porte au dégel des droits de scolarité, contrairement à la position officielle prise lors de la campagne électorale.

Au lendemain d'une déclaration en ce sens de Pauline Marois, actuellement seule candidate à la direction du parti, plusieurs députés se sont montrés ouverts à un possible dégel des droits de scolarité. Les associations étudiantes ont cependant unanimement dénoncé cette position, l'estimant «contraire à la social-démocratie».

Lundi soir, Mme Marois a déclaré dans une entrevue télévisée qu'elle souhaitait «aller vers cette avenue», ajoutant que toute hausse des droits devrait être accompagnée d'investissements massifs du gouvernement. Elle affirmait aussi souhaiter que cela ne réduise pas l'accessibilité aux études supérieures.

Hier, le député de Richelieu, Sylvain Simard, a applaudi cette prise de position. «C'était, disons, une petite victoire hier soir (lundi) qui m'a fait grand plaisir», a-t-il confié avant d'entrer au caucus du Parti québécois. M. Simard s'était prononcé en faveur du dégel lors du dernier conseil national du parti, en juin 2006, avant d'être sévèrement rabroué, notamment par le comité national des jeunes du PQ.

Lors de la dernière campagne électorale, deux des trois principaux partis, le PLQ et l'ADQ, ont pris l'engagement

de dégel les droits de scolarité, le PQ étant le seul à s'y opposer.

Hier, d'autres députés péquistes ont été plus prudents, affirmant qu'il fallait d'abord discuter au sein du caucus et avec Mme Marois de la position à adopter sur cette question

François Legault (Rousseau) et Denis Trottier (Roberval) ont plutôt ouvert la porte à cette éventualité, mais ils estiment toutefois que les conditions doivent être discutées, pour assurer que l'accessibilité soit maintenue.

Les principales associations étudiantes n'ont pas tardé à critiquer vivement la position de Pauline Marois. Tous sont catégoriques: une hausse des droits de scolarité va nécessairement nuire à l'accessibilité aux études. «C'est l'inverse de la social-démocratie», a dit Karine Millaire, présidente de la CADEUL (Université Laval).

«On ne comprend pas qu'avec son expérience, Pauline Marois ne soit pas consciente des véritables effets d'une hausse des droits de scolarité, a renchérit Geneviève Bond-Roussel, de la Fédération étudiante collégiale (FECQ). Tous les scénarios l'indiquent: l'accessibilité est directement liée à des frais qui sont bas.»

Le président de la Fédération étudiante universitaire a pour sa part espéré que les députés péquistes ne se rallient pas à cette position. «Si le PQ veut aller dans ce sens, il aura un prix politique à payer», a dit Jean-Patrick Brady.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard

MÉTRO : Le PQ et le dégel – Mercredi 16 mai 2007

Le PQ et le dégel

Il semblerait que les étudiants aient perdu un allié de taille dans leur lutte au dégel des droits de scolarité. Pauline Marois a laissé entendre, lundi, que les étudiants devraient contribuer davantage financièrement, ce qui n'a pas été critiqué par les députés péquistes. Le PQ avait pourtant fait du gel des droits de scolarité son cheval de bataille pendant la dernière campagne électorale. MÉTRO

LA PRESSE : Marois en faveur du dégel - Le mardi 15 mai 2007

Malorie Beauchemin

Pauline Marois serait en faveur d'un dégel des droits de scolarité, ce qui rompt avec la politique prônée par son parti jusqu'à ce jour.

En [entrevue à RDI](#) (aller au 14 mai 2007), hier, la candidate à la direction du Parti québécois seule en lice pour l'instant, n'a pas fermé la porte à une hausse des droits de scolarité, si «un contrat» est passé avec les

étudiants, «pour qu'il n'y ait pas baisse des investissements de l'État». «Au contraire, il faut continuer à faire croître les investissements de l'État, pour que toute forme de hausse puisse être immédiatement réinvestie, pas pour que l'État se désengage», a-t-elle déclaré. Elle dit toutefois vouloir s'assurer que ces hausses n'empêcheront jamais personne qui le souhaiterait de continuer à étudier.

RADIO-CANADA / POLITIQUE : Frais de scolarité : Le PQ ouvre la porte au dégel - Mise à jour le mardi 15 mai 2007 à 18 h 07

Les députés du Parti québécois ne refusent plus l'idée d'un dégel des frais de scolarité.

Mardi, plusieurs députés péquistes ont réagi favorablement aux propos tenus la veille par Pauline Marois, seule candidate à briguer la présidence du parti, sur les ondes du Réseau de l'information (RDI). Cette dernière s'était alors prononcée pour une plus grande contribution financière des étudiants.

Cette position tranche avec celle adoptée par le chef démissionnaire du PQ, André Boisclair, lors de la dernière campagne électorale. La formation souverainiste promettait alors de maintenir le gel des droits de scolarité, contrairement au Parti libéral et à l'ADQ.

De nombreux appuis dans les rangs péquistes

Le député Sylvain Simard se dit ravi d'entendre Mme Marois prôner le dégel des frais de scolarité. Dans le passé, M. Simard s'était déjà fait défenseur de cette idée, qui avait été rejetée par le Conseil national du PQ.

François Legault soutient également que le dégel des droits de scolarité est souhaitable, mais il croit que les conditions de ce dégel doivent faire l'objet de discussions. M. Legault

maintient qu'il est important de protéger l'accessibilité aux études pour les jeunes.

La porte-parole du parti en matière d'éducation, Diane Lemieux, se retrouve quant à elle coincée entre la ligne officielle du parti et les intentions de Mme Marois. Elle croit que les étudiants ne doivent pas être pénalisés. « On va voir comment le gouvernement va présenter les choses », a-t-elle déclaré.

Du côté des libéraux, la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, a semblé enchantée de la position de Pauline Marois, et a dit espérer que son parti comprenne aussi.

(...) Ce que j'ai souhaité, c'est qu'on aille vers une avenue comme celle-là, avec des conditions cependant: une sorte de contrat à passer avec les étudiants, pour qu'il n'y ait pas de baisse des investissements de l'État. Au contraire, que l'on continue à faire croître les investissements de l'État. [...] Et d'autre part, que toute forme de hausse n'élimine jamais quelque personne qui voudrait pouvoir continuer à étudier. — Pauline Marois, en entrevue avec Dominique Poirier, le 14 mai

ASSÉ : Grève générale illimitée annoncée ...

LE DEVOIR : En bref - L'ASSE prépare une grève générale illimitée - Édition du mardi 08 mai 2007

PC
L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) déclenche une grève générale illimitée l'automne prochain.

À la suite de l'annonce du dégel des droits de scolarité, l'ASSE a fait savoir à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, son intention de redonner à l'éducation sa juste place dans la société québécoise. Lors de leur Congrès annuel, les associations membres de l'ASSE ont décidé de réagir à l'annonce de dégel des droits de scolarité. Elles poursuivent la lutte pour une éducation

accessible, gratuite et de qualité. La ministre Courchesne a évoqué la légitimité de son gouvernement récemment élu pour justifier sa fermeture aux revendications étudiantes. Dès octobre, les étudiants décideront en assemblées générales de l'entrée en grève. Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSE regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec.

LA PRESSE : En bref : Grève étudiante à l'horizon - Mardi 08 mai 2007

EN BREF

Grève étudiante à l'horizon

Une grève générale illimitée pour obtenir la gratuité scolaire sera déclenchée cet automne par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). C'est la rencontre avec la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, vendredi dernier, qui a déclenché le compte à rebours de la grève », a dit hier Marc-André Faucher, porte-parole de l'ASSE. M^{me} Courchesne y a réitéré son intention de hausser les droits de scolarité de 50 \$ par trimestre. Déjà, une douzaine d'associations étudiantes ont un mandat de grève générale illimitée, selon M. Faucher. L'ASSE dit regrouper 42 000 membres de tous les cycles d'enseignement supérieur.

LE SOLEIL : Grève étudiante annoncée pour octobre - Mardi 08 mai 2007

Grève étudiante annoncée pour octobre

→ L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) reconnue comme la branche la plus radicale du mouvement étudiant québécois, a confirmé hier son intention de déclencher une grève générale illimitée à l'automne pour protester contre le dégel annoncé des droits de scolarité.
Une rencontre avec la nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, vendredi, n'a pas convaincu les militants pour la gratuité scolaire d'oublier leur ultime moyen de pression. « C'était un dialogue de sourds... tout le monde est pressé », a dit hier Faucher. M^{me} Courchesne a promis de rapporter à l'information de l'ASSE. Avant d'entrer en grève, les associations membres de l'organisation, dont celle des étudiants du Collège François-Xavier-Garneau, à Québec, devront obtenir l'appui de leurs membres. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la majorité des associations indépendantes de la région de Québec préfèrent plutôt une gradation des moyens de pression, bien qu'elles n'écartent pas complètement l'idée d'un débrayage. Environ 42 000 étudiants des collèges et des universités font partie de l'ASSE. *Année Marois*

MÉTRO : La parole à l'ASSE - Mardi 08 mai 2007



La parole à l'ASSE

L'année scolaire se termine et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) prévoit déjà déclencher une grève générale illimitée à l'automne. Métro en discute avec Marc-André Faucher, porte-parole de l'ASSE.

Pourquoi déclenchez-vous une grève générale illimitée?
Nos trois revendications sont la gratuité scolaire à tous les niveaux, la qualité des services en éducation et un système de garderie public qui est accessible dans les milieux étudiants.

Est-ce réaliste de revendiquer la gratuité scolaire?
On revendique la gratuité parce que la part de la contribution étudiante au financement des universités et des collèges ne fait qu'augmenter avec la panoplie de frais afférents. Ce qu'on croit être la seule mesure pour aider l'accessibilité complète aux études serait la gratuité scolaire. Malgré une promesse de bonifier l'aide financière,

elle n'est pas adéquate et contribue aux inégalités.

Environ 42 000 cégepiens et universitaires sont membres de l'ASSE. Serez-vous en mesure de mobiliser assez d'étudiants?

La présence de l'ASSE est de plus en plus forte dans le milieu étudiant. On parle beaucoup avec d'autres associations de possibilités de coalition pour ne pas être les seuls à partir en grève. Les modalités vont se décider au courant de l'été.

MARIE-EVE SHAFER

24 HEURES : Droits de scolarité : les étudiants se préparent - Mardi 08 mai 2006

■ DROITS DE SCOLARITÉ Les étudiants se préparent

Le cliché est usé jusqu'à la corde mais l'automne risque d'être chaud aux abords du Parlement de Québec et près du bureau du ministère de l'Éducation.

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante, qui représente 42 000 étudiants, promet de faire la vie dure au gouvernement minoritaire suite au dégel annoncé des droits de scolarité. L'Association a déjà annoncé qu'elle pourrait recourir jusqu'à la grève générale illimitée afin d'obtenir la gratuité scolaire.

Selon l'organisme, il devient essentiel de redonner à l'éducation sa juste place dans la société québécoise. Dans un communiqué émis au terme d'un congrès tenu en fin de semaine, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante affirme que le dégel des droits de scolarité constitue une attaque menée contre la démocratisation de l'éducation et l'accessibilité aux études. (JCG)

CYBERPRESSE : Frais de scolarité: l'ASSE déclenche une grève générale illimitée - Le lundi 07 mai 2007

Montréal

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE) déclenche une grève générale illimitée l'automne prochain.

À la suite de l'annonce du dégel des frais de scolarité, l'ASSE a fait savoir à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, son intention de redonner à l'éducation sa juste place dans la société québécoise.

Lors de leur Congrès annuel, les associations membres de l'ASSE ont décidé de réagir à l'annonce de dégel des frais de scolarité.

Elles poursuivent la lutte pour une éducation accessible, gratuite et de qualité.

La ministre Courchesne a évoqué la légitimité de son gouvernement récemment élu pour justifier sa fermeture face aux revendications étudiantes.

Dès octobre, les étudiants décideront en assemblées générales de l'entrée en grève.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSE regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Droits de scolarité : L'ASSE fourbit ses armes - Mise à jour le lundi 7 mai 2007 à 14 h 45

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), qui représente 42 000 étudiants au Québec, promet un automne chaud au gouvernement minoritaire de Jean Charest.

Les associations membres, qui ont rencontré la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, vendredi, ont annoncé lundi qu'elles maintenaient leur décision de déclencher une grève à l'automne pour réclamer la gratuité scolaire. Cette décision avait été prise lors du congrès annuel de l'ASSE, les 28 et 29 mars, en réaction au dégel annoncé des droits de scolarité par le gouvernement Charest.

La date du déclenchement de ce débrayage sera décidée cet automne, lors d'assemblées générales. L'ASSE annonce d'ores et déjà qu'elle prévoit mener diverses actions d'ici là.

La plus radicale des associations étudiantes du Québec soutient qu'il importe de redonner à l'éducation sa juste place dans la société québécoise. Le dégel des droits de scolarité, dit-elle, constitue « une attaque menée contre la démocratisation de l'éducation et l'accessibilité aux études ».

L'ASSE représente les étudiants de plusieurs cégeps de la grande région montréalaise (Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent, Lionel-Groulx et

Marie Victorin). Les étudiants des cégeps de Sherbrooke, de Drummondville, de Matane, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Joliette, de Saint-Jérôme, et du Collège François-Xavier-Garneau, à Québec sont aussi membres de l'ASSE.

Au niveau universitaire, elle représente les étudiants de sciences politiques et de la Faculté de sciences humaines de l'UQAM, les étudiants en sociologie et en histoire de l'Université de Montréal et les étudiants du module de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui représente 145 000 personnes, et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui en représente 40 000, sont les principales associations étudiantes du Québec. Elles sont plutôt en faveur d'un maintien du gel des droits de scolarité.

Lors de la grève étudiante de l'hiver 2005, déclenchée en guise de protestation contre des compressions de 103 millions de dollars dans le programme de prêts et bourses, un fossé s'était creusé entre l'ASSE et les deux autres fédérations étudiantes. L'ASSE avait d'ailleurs été exclue des négociations entre ces dernières et le ministère de l'Éducation.



Manifestation en faveur de la gratuité scolaire, le 29 mars dernier, à Montréal

ASSÉ : Communiqué : L'ASSÉ vers la grève générale illimitée - Lundi, 7 mai 2007

Montréal, le 7 mai 2007 - L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) déclenchera une grève générale illimitée pour la gratuité scolaire à l'automne 2007. Suite à l'annonce du dégel des frais de scolarité, l'ASSÉ a fait savoir à la ministre Courchesne sa ferme intention de redonner à l'éducation sa juste place dans la société québécoise. Les membres de l'association étudiante nationale poursuivent la lutte pour une éducation accessible, gratuite et de qualité.

Lors de leur Congrès annuel, les associations membres de l'ASSÉ ont décidé de réagir massivement à l'annonce de dégel des frais de scolarité. C'est la lutte pour une éducation gratuite, accessible et de qualité que les étudiants et étudiantes entameront dès l'automne 2007. « Nous avons prévenu le gouvernement de nos intentions : contre le dégel, nous sommes prêts et prêtes à déclarer la grève pour la gratuité scolaire ! » s'insurge Jaouad Laaroussi, porte-parole de l'association.

Des délégué-e-s de l'ASSÉ ont rencontré Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, suite à l'invitation de cette dernière. La ministre a évoqué la « légitimité » de son gouvernement récemment élu pour justifier sa fermeture face aux

revendications étudiantes. L'ASSÉ a fait savoir à la ministre que ses revendications s'adressent à l'ensemble de la société québécoise, tout en exigeant des négociations publiques, transparentes et démocratiques.

L'été ne sera pas de tout repos pour les étudiants et étudiantes, qui dès octobre décideront en assemblées générales de l'entrée en grève. Bon nombre d'actions sont à prévoir d'ici là : l'ASSÉ compte ne pas laisser sous silence cette nouvelle attaque menée contre la démocratisation de l'éducation et l'accessibilité aux études.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

- 30 -

Renseignements :

Hubert Gendron-Blais : Cellulaire : (514) 265-5382.

Bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110.

Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Cégeps : refinancement?

LA PRESSE : Les cégepiens ne sont pas pressés : moins de la moitié des élèves terminent dans les délais prévus - Le mercredi 09 mai 2007

Marie Allard

Seuls 42,1 % des jeunes qui entreprennent des études au secteur préuniversitaire des cégeps décrochent leur diplôme après la durée prévue de deux ans. Il s'agit d'un léger recul par rapport aux deux années précédentes. Au secteur technique, le taux de succès de 37,8 % en trois ans est plus faible encore. Mais il s'agit du meilleur résultat jamais vu, selon les dernières données du ministère de l'Éducation.

«Chez nous, un étudiant sur trois change de programme, a commenté hier Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération des cégeps. Compte tenu du mandat d'orientation du collégial, la durée prévue nous apparaît relative.» La Fédération ajoute un délai de grâce de deux ans dans son calcul des taux d'obtention des diplômes, a-t-elle précisé.

Il est vrai que les cégepiens sont plus nombreux à se voir décerner leur DEC avec un peu de retard. En leur donnant un an de plus que prévu, 63,2 % obtiennent leur diplôme au secteur préuniversitaire et 53,8 % au secteur technique.

Il reste que le Québec n'a pas de quoi pavaner. À peine 39,4 % d'une génération obtient un DEC (données de 2003-2004). C'est bien en deçà de l'objectif du Ministère, fixé à 60 % pour 2010. Avec un taux de décrochage élevé au secondaire, plusieurs jeunes voient tout bonnement les portes des cégeps rester fermées devant eux.

Réussite accrue dans les cégeps privés

Règle générale, les femmes s'en tirent mieux, avec un taux d'obtention du DEC de 50 % contre 29,3 % chez les hommes. «Depuis plusieurs années, c'est seulement parmi les femmes que la proportion de titulaires du DEC s'est vraiment accrue», souligne le Ministère dans les Indicateurs de l'éducation 2006.

Fait inquiétant pour les universités qui y recrutent leur future clientèle, le nombre de nouveaux inscrits dans les cégeps est en baisse. Seules 47 600 personnes ont fait leur entrée au cégep en 2002, une chute de 6500 par rapport à 10 ans plus tôt.

Le collégial privé obtient de brillants résultats, avec un taux de succès de 67,7 % en deux ans au secteur préuniversitaire, contre 39,5 % pour le public. Mais cet écart est réduit au secteur technique (39,8 % de diplômés en trois ans au privé et 37,5 % au public).

Solution : engager des psychologues et des orienteurs

«Ça stagne, a constaté hier Geneviève Bond-Roussel, présidente de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), après avoir pris connaissance des taux d'obtention du DEC. On pouvait s'attendre à une amélioration, avec les 40 millions investis depuis 2001 dans l'aide à la réussite, mais ce n'est malheureusement pas le cas.»

Solution : engager davantage de psychologues, de professeurs et d'orienteurs pouvant soutenir les élèves, selon Mme Bond-Roussel. «Il faut régler le sous-financement des cégeps», a-t-elle précisé.

Pour améliorer le taux de succès, l'ex-ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, songeait l'hiver dernier à assouplir les exigences d'entrée au collégial et à créer un DEC sans spécialité. Il a été impossible hier de savoir quelles sont les intentions de son successeur, Michelle Courchesne, dans ce dossier. «Avec M. Fournier, on était presque arrivés au terme des démarches pour faire ces changements mineurs, a dit Mme Tessier. Maintenant, il faut poursuivre le travail.»

Taux d'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC)

Au secteur préuniversitaire (après deux ans d'études)

Tous : 42 %

Femmes : 47 %

Hommes : 35 %

Au secteur technique (après trois ans d'études)

Tous : 38 %

Femmes : 43 %

Hommes : 32 %

Source : [Indicateurs sur l'obtention d'une sanction des études collégiales, ministère de l'Éducation, 26 avril 2007](#)

24 HEURES : Brève : Le financement des cégeps avant la baisse d'impôts – Mercredi 09 mai 2007

JEAN-CLAUDE GRENIER

La Coalition cégeps qui regroupe, entre autres, des syndicats d'enseignants, des fédérations étudiantes et du personnel de soutien académique, réclame que le gouvernement Charest abandonne son idée de baisser les impôts pour acheminer une

partie de l'enveloppe fédérale vers un meilleur financement du secteur collégial.

La Coalition demande sur le champ un réinvestissement dans les services directs aux étudiants.

CYBERPRESSE : Coalition-cégeps réclame le financement des cégeps avant les baisses d'impôts - Le mardi 08 mai 2007

Montréal

La Coalition-cégeps qui regroupe, entre autres, des syndicats d'enseignants, des fédérations étudiantes et du personnel de soutien académique, réclame que le gouvernement Charest abandonne son idée de baisser les impôts pour acheminer une partie de l'enveloppe fédérale vers un meilleur financement du secteur collégial.

La Coalition-cégeps a donc décrété cette journée de mardi, jour de rentrée parlementaire, Journée nationale de sensibilisation au sous-financement du réseau des cégeps.

La Coalition réclame un réinvestissement immédiat dans les services directs aux étudiants.

CNW : COALITION-CÉGEPS : Journée nationale de la Coalition-cégeps à l'occasion de la rentrée parlementaire - Financer le réseau avant les baisses d'impôt - La Coalition-cégeps réclame 40 % du réinvestissement en enseignement supérieur – Mardi 08 mai 2007, à 11h16

MONTREAL, le 8 mai /CNW Telbec/ - Organisée par la Coalition-cégeps, la Journée nationale de sensibilisation afin de dénoncer le sous-financement chronique du réseau des cégeps s'inscrit dans le cadre immédiat de la rentrée parlementaire et dans la perspective d'un moment fort qui aura lieu à l'automne.

Après des années de réduction budgétaire, il est temps de réinvestir dans les cégeps, plus particulièrement dans les services qui touchent directement les étudiantes et les étudiants. Les quelques maigres réinvestissements des dernières années ne permettent pas de combler les besoins de développement du réseau. Celles et ceux qui y oeuvrent quotidiennement voient leurs tâches augmenter systématiquement.

Il est temps de réinvestir selon la proportion de 40 % du budget de l'enseignement supérieur qui est la part des cégeps : étant donné des carences à combler et de l'immensité des besoins créés par les réductions budgétaires successives, on ne peut se satisfaire de moins, la qualité de l'éducation et la réussite des étudiantes et des étudiants l'exigent.

Il semble bien que le gouvernement Charest ait choisi de privilégier les baisses d'impôt au détriment du réinvestissement dans les services publics et plus particulièrement en enseignement supérieur. L'ensemble de la communauté collégiale réclame un réinvestissement en enseignement supérieur et la juste part des cégeps soit 40 %. Le gouvernement Charest ne peut continuer de faire la sourde oreille à des besoins aussi pressants.

Dans les cégeps, les carences dues aux coupes budgétaires se manifestent par un alourdissement considérable de la tâche de toutes les catégories de personnel et handicapent l'accessibilité à la réussite scolaire. De plus, le maintien de l'accessibilité à des études supérieures de qualité partout sur le territoire québécois et les préoccupations pour la réussite commandent donc un réinvestissement immédiat dans les services directs aux étudiantes et aux étudiants.

C'est maintenant au tour du gouvernement Charest de remplir sa promesse de donner priorité à l'enseignement supérieur et de redonner aux cégeps, autrement qu'au compte-gouttes, des moyens financiers à la hauteur des besoins et la population québécoise.

Aujourd'hui, 8 mai 2007, les enseignantes et les enseignants, le personnel professionnel et de soutien, les étudiantes et les

étudiants ainsi que les parents joignent leurs voix pour exiger que le gouvernement Charest s'engage à "financer le réseau avant les baisses d'impôt"

<<La Coalition-cégeps regroupe les étudiantes et les étudiants, le personnel enseignant, les parents et le personnel de soutien et le personnel professionnel des cégeps.

- La Fédération des associations de parents des cégeps du Québec (FAP)

Les organisations étudiantes:

- la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ),
- l'Association syndicale pour une solidarité étudiante (ASSE);

Les organisations syndicales du personnel de soutien:

- la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN),
- la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ)
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ);

Les organisations syndicales du personnel professionnel:

- la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ)
- le Syndicat des professionnelles et des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ);

Les organisations syndicales du personnel enseignant:

- la Fédération autonome du collégial (FAC)
- la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)
- la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)
- le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ) >>

Renseignements:

François Laliberté-Auger, FECQ, (514) 554-0576;
Jaouad Laaroussi, ASSE, (514) 835-0524;
Ginette Bussièrès, SCFP-FTQ, (514) 919-5884;
Pierre Cohen-Bacrie, SPGQ, (450) 975-6470,
France Désaulniers, FNEEQ (CSN), FEESP (CSN), (514) 219-2947;
Guy Desmarais, FAC, (514) 943-9561;
Gabriel Danis, FEC-CSQ, FPSES-CSQ, FPPC-CSQ, (514) 235-5082;
Luc Perron, SPEQ, (514) 525-7979;

Source : Coalition-cégeps
